

Les Publications Appalaches, prop.
Redaction et administration
à Plessisville
.35 cents la copie

La Feuille d'Erable



Vol. 36, No. 23,
2 cahiers - 48 pages

mercredi, 1 octobre 1980

Nouveau bureau de notaire à Plessisville

Le notaire Paule Lavigne est heureuse d'annoncer, à la population, l'ouverture de son bureau au 1704 de l'avenue St-Louis à Plessisville.

Originnaire de Plessisville, elle est la fille de Georges Lavigne et de Lucile Mailhot de cette ville.

Le notaire Lavigne a fait un cours d'école normale, a enseigné trois ans à la Polyvalente de Plessisville, puis s'est dirigée à l'Univer-

sité Laval pour y faire d'abord: deux ans d'un baccalauréat spécialisé en littérature, et par la suite un baccalauréat en droit et un diplôme de droit notarial.

Les heures de bureau sont: Lundi au vendredi de: 9:00h. à 12:00h. 13:30h. à 17:00h. excepté le mercredi matin, le bureau est fermé. Jeudi et vendredi soir de: 7:30h. à 9:00h. Autres soirs: Sur rendez-vous. Tél: (819) 362-6837.



LAURENT DUBOIS, choisi candidat libéral en vue des prochaines élections

Page A-9



Le CLSC de l'Erable: Quelle est sa véritable vocation?

Pages A-20-A-21

Le 25e Anniversaire de la paroisse de Fatima: Fantastique

Pages 16-17

Les cadets vous offriront des pommes

PLESSISVILLE (JF)...

C'est lundi prochain le 6 octobre que les Cadets de l'Escadrille 814 Optimiste de Plessisville passeront chez vous pour vous offrir des pommes délicieuses. Les profits de cette vente iront à l'Escadrille 814 et ce sont les jeunes eux-mêmes

qui iront vous les offrir.

Selon le président du comité protecteur, M. Raymond Marcotte, il en coûtera \$1,25 le sac et les gens sont invités à faire leur inventaire et à préparer leur argent. De nombreux bénévoles leur donneront un coup de pouce.

Rappelons à ces derniers que le point de départ de la vente sera la résidence de M. Raymond Marcotte au 1884 Bélanger à Plessisville à compter de 18.00 hres.

On vous invite à encourager ces jeunes qui vous remercient à l'avance.

EA

On ne pourra jamais TAXER l'économie
que vous réaliserez à votre

ENTREPOT D'ALIMENTATION

Papier hygiénique

Blanc, bleu ou rose

White Swan

Roul. 4

1.17

Liqueurs Snow White

Crème soda

Nesbitt, orange et fraise

John Collin

750 ml.

6 / 1.97

plus dépôt

Congelés

Pizza

Toute garnie

Gusto

24 oz.

2.79

Café Instantané

Chase & Sanborn

Pot 10 oz.

4.77

Chum

Nourriture pour chiens

25 oz.

.47

Sauce

Hot Chicken

Cordon Bleu

Bte 14 oz.

3 / .97

Sac à poubelles

Extérieurs

Pqt 10

Solex 26"x36"

1.17

Café

Mouture à toutes fins

Chase & Sanborn

Sac 1 lb.

2.97

Poulet désossé

Avec agar

Cordon Bleu

Pot 200 g.

1.27

Essuie-Tout

Kleenex Boutique

Pqt 2 roul.

1.17

Biscuits

Capuchons de chocolat,

fondant au chocolat

ou croquignoles

Dare

450 g.

1.37

Margarine molle

Monarch

Bol 2 lbs.

1.47

Savon de toilette

Blanc, format de bain

Lux 2

pains

.97

Papier Mouchoirs

Blanc ou rose White Swan

Bte 200

.77

Nettoyeur à vitres

Aérosol

Bon-Ami

Cont. 570 g.

1.17

Purificateur d'air

Parfums assortis

Circulair

Cont. 21 g.

.87

Fruits et Légumes

Oignons à bouillir

Québec Canada No. 1

Sac 10 lbs.

.79

Raisins rouges Empereur

E.U. Californie

Canada No. 1

.77 lb.

Carottes Culture du Québec

Canada No. 1

Cello 5 lbs

.63

CHEZ VOTRE ENTREPOT D'ALIMENTATION
1534 ST-LOUIS PLESSISVILLE

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture Samedi le 4 octobre 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Si parfois une erreur se glissait au niveau des prix, la correction sera faite immédiatement au magasin suivant la liste de prix émise

S'il y avait eu une vraie bombe?

Alerte à la bombe à la Polyvalente



Les étudiants (es) se sont amassés (es) devant l'entrée principale de la Polyvalente, en attendant de retourner à l'intérieur.

Par Léo Fradette

PLESSISVILLE—Vendredi dernier, dans l'après-midi, les étudiants (es) de la Polyvalente La Samare ont eu un petit congé forcé, suite à un appel à la bombe.

Non pas qu'ils étaient fâchés de la situation. Au contraire, ils trépassaient de joie devant les escaliers de l'entrée principale. Il ne manquait que le soleil pour réchauffer tout ce beau

monde, sorti en vitesse, n'emportant avec eux que le nécessaire, c'est-à-dire pas grand chose.

Dans ces circonstances, explique M. Claude

Laquerre, directeur de la Polyvalente, la loi est stricte. On ne peut passer sous silence un appel de ce genre et garder les étudiants à l'intérieur. Tous doivent sortir, à l'exception des personnes autorisées à effectuer les recherches, telles la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, la Sûreté Municipale de Plessisville et les surveillants/professeurs, qui étaient sur les lieux vendredi dernier.

L'appel a été reçu vers 13h30. Une voix d'homme d'âge mûr, selon la direction. Le message mentionnait, en quelques mots, qu'une bombe avait été installée à la Polyvalente et qu'elle exploserait entre 14h15 et 15h30. Il n'en fallait pas plus à la direction pour faire sortir tout le monde de l'école, appeler les policiers et entreprendre les recherches. Peut-être s'agissait-il de l'appel d'un farceur ou peut-être même, d'un simple exercice, histoire de vérifier si, dans une circonstance semblable les effec-

tifs sont efficaces à répondre à tous les besoins qu'exige une telle situation? Peu importe, l'alerte a été donnée et tous doivent la vivre comme si...

L'alerte a été vécue avec le sourire aux lèvres et sans trop de convictions du côté étudiant, comme je le faisais d'ailleurs à l'époque. Vous savez, toutes les excuses sont bonnes pour retourner à l'intérieur: chercher un livre ou un manteau par exemple.

En ce qui a trait aux responsables qui avaient à diriger l'opération, à notre avis, ils ont manqué de rigueur. Un manque de rigueur vis-à-vis un va-et-vient continu. En particulier, lorsqu'à 15h00 (30 minutes avant la fin de l'alerte) on laissa entrer les étudiants afin qu'ils prennent leurs effets personnels, tels des livres, un manteau. Il est vrai que 12 minutes plus tard, tout le monde était ressorti...sauf les retardataires. Ceux et celles qui oublient toujours

des objets très importants à emporter. C'est cette situation qui est difficile à contrôler.

Pourtant, une circonstance semblable, devrait exiger des règles plus rigoureuses. Même si l'alerte était un exercice, ou même si l'on croyait que la situation était sous contrôle et que l'on était à peu près certain que le danger avait été écarté. Après tout, que ce soit un exercice, imitant une situation d'un appel à la bombe, ou un appel réel à la bombe, quelle est la différence? Le premier (un exercice) permet plus de manœuvres de la part des responsables si, et seulement si, l'opération est bien coordonnée, imitant en tous points de vue la situation d'un appel à la bombe, afin que tous sachent quoi faire et surtout où aller dans de telles circonstances. La seconde (la vraie bombe) est plus fracassante et plus concrète. Mais si l'on sait quoi faire, l'exercice aura valu la peine.

Le vendredi 3 octobre entre 14h00 et 17h00 à l'Hôtel de Ville

Dépôt du rapport concernant «l'Aménagement et la Planification du Centre-Ville de Plessisville»

La conférence vise à informer la population concernant le dépôt du rapport sur la «Planification et l'Aménagement du Centre-Ville de Plessisville.»

A cette conférence, le Président de l'AGAP, M. Jean-Claude Boivin présentera également le comité qui sera responsable d'étudier les diverses implications

contenues dans le rapport ainsi que d'établir un échéancier en vue de la réalisation de l'aménagement du Centre-Ville.

Nouveau nom de l'Edifice Social



L'Edifice Social situé au coin des rues St-Calixte et St-Edouard portera dorénavant le nom de «Edifice Matte». Ce nom fait suite aux suggestions reçues de citoyens en souvenir de deux curés nommés Joseph et Damas Matte. M. le curé Joseph Matte a œuvré du 24/09/1856 au 18/06/1886 et Damas Matte du 19/06/1886 jusqu'en 1898.

Dans le cadre des réunions du Comité provisoire en vue de la création des Municipalités de comté Plessisville prend les devants dans la région de la Beauce

(D'après R.P.-Beauce)—M. Jean-Marie Fortier a déclaré personnellement: «Qu'il serait prêt à accepter l'éventualité et de la création d'une future Municipalité Régionale de Comté (MRC) dans la région, et que le mode de représentation des futurs Conseil de Maire soit établi sur la base d'une Municipalité (1 vote chacune).»

Dans le cadre de sa tournée d'information et de consultation, les membres du Comité de Consultation de la Beauce, rencontraient mercredi soir dernier un regroupement de Municipalités de la région de Plessisville qui s'étaient réunis dans le but d'avoir plus d'information sur la loi 125, la création des Municipalités de comté et sur le découpage provisoire du territoire.

Cette attitude, de dire, M. Fortier, il la tient d'une large expérience du syndicalisme et de la négociation qui, depuis toujours existe dans la région. M. Fortier a rajouté qu'il verrait très bien une MRC se former autour des villes de Plessisville et de Princeville et des Municipalités environnantes.

Pour sa part, le Comité de consultation prévoit tenir d'autres rencontres du même genre dans la région, mais cette fois-ci auprès des organismes du milieu et auprès de la population. Pour Plessisville, les dates sont les suivantes: le mardi 28 octobre, le comité entendra les organismes et corps intermédiaires; le jeudi 27 novembre ce sera au tour de la population et des organismes régionaux à se faire entendre.

Par ailleurs, des rencontres sur la même base de regroupement municipaux seront tenues dans la zone 4 (Beauce): Lac Etchemin: 26 septembre; Ste-Marie de Beauce: le 30



M. Jean-Marie Fortier

septembre; Thetford-Mines: le 1er octobre; St-Georges de Beauce: le 2 octobre; Beauceville: le 9 octobre; St-Raphaël: le 10 octobre.

Un piéton, c'est un automobiliste qui se sert de sa tête.



La participation à l'élaboration du plan d'urbanisme

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

2	8	11	16	28	32
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
5 SUR 6	3	125 930.30 \$		7	
4 SUR 6	269	661.70 \$		VENTES TOTALS:	
3 SUR 6	8282	59.70 \$		2 080 121 \$	
5 SUR 6+	9	13 184.70 \$			

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

TIRAGE: 126 26-09-80

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
5 CHIFFRES	03877	3 GAGNANTS DE 50 000\$
4 CHIFFRES	03877	28 GAGNANTS DE 5 000\$
3 CHIFFRES	3877	287 GAGNANTS DE 250\$
2 CHIFFRES	877	2862 GAGNANTS DE 50\$
	77	28620 GAGNANTS DE 5\$

GROS LOT
APPROXIMATIF VENDREDI
\$100.000⁰⁰

L'Observateur

J'interroge l'Age d'Or

Depuis plus de six mois que je prépare l'écrit d'aujourd'hui. J'observe le comportement des gens dits de l'âge d'or, j'écoute leurs affirmations, j'additionne les efforts faits en leur faveur par la population active et je n'arrive pas à accepter une certaine attitude sociale un peu trop constante.

Un fait me sert de point de départ: le Centre des Loisirs. Qui a fait des pressions pour que la Ville reconstruise? Des gens de l'Age d'Or. Je pose donc publiquement la question de la pertinence sociale de leurs pressions et de la valeur morale de leurs désirs compte tenu de la justice sociale distributive.

Vous engagez la Ville dans des dépenses d'environ \$350,000 et les Gouvernements dans des dépenses d'environ \$200,000. Avez-vous réalisé que pour vous donner une salle A VOUS vous exigez des travailleurs (et plusieurs d'entre vous le sont encore) un effort financier qui représente environ \$550 par membre? Et qu'ensuite il faudra trouver plusieurs milliers de dollars par année pour entretenir le bâtiment? Avez-vous pensé qu'il serait peut-être égoïste de compter uniquement sur la Ville pour faire

vivre ce bâtiment?

Votre défense de gens âgés repose sur des critères peut-être insuffisamment réfléchis. Vous dites par exemple que les jeunes ont l'Aréna qui coûte cher. Vous a-t-on fourni des chiffres précis quant au rapport population de jeunes et taux d'occupation de l'aréna? Une baloune de plus qui s'envolerait j'imagine.

Vous a-t-on fourni le montant des sommes consacrées annuellement par les payeurs de taxes pour le HLM, les foyers de personnes âgées, le jeu de pétanque, les loisirs de l'Age d'Or? Ces services annuels et ces investissements sont nécessaires. Il ne faut pas les couper. Mais de grâce reconnaissons que vous n'êtes PAS DEFAVORISES en termes de justice distributive. Vos pressions publiques ne tendent-elles pas depuis six mois à créer une VERITABLE INJUSTICE envers d'autres classes de la société?

Vous dites que le Centre avait été construit par vos efforts. C'est vrai et Merci beaucoup. Pourtant ce Centre vous l'aviez bâti pour les JEUNES. En reconstruisant dans un autre but n'avez-vous pas, une seule minute, l'impression

de reprendre d'une main ce que vous aviez déjà donné de l'autre?

Vous a-t-on expliqué pourquoi et comment l'enquête impartiale qui figure dans le Plan Directeur des Loisirs voit autrement l'emploi du \$300,000. d'assurances? En bref, c'est parce que les équipements culturels généraux manquent à Plessisville, c'est parce qu'il en coûterait moins cher pour bien utiliser ce que nous avons déjà et qui est sous-utilisé.

Je cite un exemple qui vous touche de près: la salle du Festival de l'Erable ne fait pas ses frais. Si vous ne l'utilisez pas et que vous faites construire le Centre, elle servira encore moins (donc coût plus élevé) et il faudra faire vivre votre Centre (coût nouveau).

En bon observateur, j'ose croire encore aujourd'hui que des gens de l'âge d'or prendront d'eux-mêmes, et rapidement, les mesures qui s'imposent pour arrêter des dépenses INJUSTIFIEES dans le contexte où elles sont faites. C'est à la mesure de notre propre justice que nous sommes jugés.

Denis Prescott

OPINIONS du lecteur

L'Association des Pompiers remercie

SUPPORTEURS DE LA
BRIGADE DES POMPIERS
DE PLESSISVILLE

O.K. Shelle Service. Société Coopérative Agricole. Filature Plessis Ltée. Florent Germain Meubles. Paul-Maurice Inc. Quincaillerie

Richard Inc. John Jalleo et Fils Ltée. Forand Automobiles Ltée. Au Coin de l'Habit. Drolet Electronique. Super Marché de l'Ouest. Aurèle Bellemare (Irving). Tabagie Bélanger Enr. L. Drolet et Fils Inc. Eastern Auto Parts Ltée. T. Poulin et Fils Inc.

La Feuille d'Erable

Fondée en 1945 par Jean-Paul Houde
C.P. 160 - 1646 St-Laurent - Plessisville - Tél. (819) 362-7049
Publiée par «Les Publications Appalaches Ltée», Plessisville, Qué.
Imprimée aux ateliers de «L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA INC.»
ARTHABASKA André Lavigne, Rep.

LES HERBOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS
DE LA PRESSE HERBOMADAIRE
RÉGIONALE FRANCOPHONE

Courrier de la
deuxième classe
Enregistrement
No 0592



Tous droits réservés sur la reproduction des annonces
ou des nouvelles de notre journal

Président: (Publications Appalaches Ltée): Gaston Bergeron
Assistante-gérante: Sylvie Tremblay
Publicitaire: Michel Bourgouin
Directeur de l'information: Léo Fradette
Responsable sports et loisirs: Jean Fontaine
Composition-production: Sylvie Drolet - Danielle Roy
Collaborateur: Georges A. Béchard, Princeville
Comptabilité: Andrée Wright

Abonnements: Canada: \$10.00 pour 1 an - \$6.00 pour 6 mois
Etats-Unis: \$11.00 pour un an.

Léo Belleville. Coop Alimentation. Guay Sports Enr. Claude Pinette et Fils. Boutique Jado Inc. P.A. Painchaud Inc. Dion et Frère Ltée. Dubois et Frères Ltée. Gilles Roberge. Restaurant Raymond Lambert. Gaston Boutin (Irving). Boutique de la Couleur Enr. Bijouterie Gynette Enr. Rosaire Gosselin Meubles. Bijouterie Marcel. Epicerie Fréchette Enr. Fleuriste Plessis. La Boutique Enfantin Enr. Motoparts Inc. A. Dubuc et Fils Ltée. Boutique de l'Adolescente. Albert Houde Peinture. Désiré Sévigny, boucher. La Maison du Prêlart Inc. La Coccinelle Enr. Marcel Payeur. Chaussures Fournier Inc. Machinerie Victo Ltée. Métal Plessis Inc. Les Cuirs Plessis Enr. Fernand Breton Inc. Opti-Sport Inc. Bilodeau Métal. Forano Inc. Ville de Plessisville. Théâtre Colonial. Air Liquide Victo. La Compagnie O'Keefe. La Compagnie Molson. La Compagnie Labatt. Armand Rodrigue et Fils Inc. Savoie Pizza. Machinerie André Godbout Enr. Librairie Lepage Inc. Salon Micheline. Machinex Inc. Oxygène Bois-Francs Inc. Maisons MBSA Inc.

Cabane 4-7 Enr. Entreprises RDL Ltée. Salon Boucles d'Art Inc. Les Boiseries Plessis Ltée. Taschereau Ready Mix Inc. L. Jam Inc. Garage G. Painchaud Inc. Association des Courtiers d'Assurance. Fortin, Sinotte et Ass. Inc. Pharmacie Demers. Caisse Populaire de Plessisville. Hervé Nadeau et Fils Ltée. V. Boutin Express Inc. Garage Yvon Cormier. Machinerie BV Inc. Lionel Henri et Fils Inc. Hébert Location. Alignement Rond Point. Pneus PR Ltée. Pain Rita. Quincaillerie Somerset Inc. Rod Mobile Enr. Gestion Tanguay Leduc Inc. Marcel Nadeau Meubles. Carrefour Sport Expert. Plessisville Auto Electrique Inc. Centre de la Viande Piessis Inc. E. Guillemette Service de Pneus. Les Pneus Rousseau. Alfred Gagnon et Fils. Cordonnerie J.D. Poisson. La Cadoterie. Coiff-Mod Enr. Dépanneur Labbé. Tabagie Cormier. Matério Plessis Inc. Les Automobiles Mailhot Inc. Manoir Plessis. Paroisse de Plessisville. Imprimerie Binette. Club Optimiste.

Sincères remerciements.
Vos Pompiers

Nous voudrions vous connaître; nous voudrions mieux savoir ce que vous pensez des sujets qui vous préoccupent. Ecrivez-nous! Un journal est le reflet d'une communauté. C'est votre journal. Mettez-y votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone et envoyez-nous le tout. Prière d'être bref si possible.



Message de la Société d'Arthrite

Le Comité Régional de la Société d'Arthrite pour la région des Bois-Francs constate comme vous tous d'ailleurs, que la lettre officielle dûment signée par le président de la campagne de souscription 1980, M. Irénée Boivin, tarde à nous revenir du siège de la Société à Montréal.

Pourquoi? Nous l'ignorons actuellement! Cependant nous recevons déjà des chèques de généreux donateurs qui n'ont pas attendu cette invitation, car «La Feuille d'Erable» et le poste C.K.T.L. nous ont bien secondé dans notre travail, bénévoles.

Vous recevrez incessamment cette lettre officielle: pour ceux qui ont souscrit à date, ignorez-la et merci de votre générosité. Quant aux autres, nous vous prions de la maller à l'adresse inscrite y incluant vos dons.

D'ailleurs, ce n'est pas l'affaire d'une semaine ou deux, d'un mois même, mais cette terrible maladie fait des ravages à l'année longue: elle mérite donc d'être parmi nos sujets de préoccupation en aucun temps.

«Donnez plus qu'une pensée pour l'arthrite».

J.-D. Mauger, sec.-trés.
Case postale 11
Plessisville

eau! eau! attention

Chaque fois que vous tirez la chasse d'eau des toilettes, vous dépensez 30 litres d'eau.

Environnement
Québec

Roland Michaud, représentant aux Artisans, recevra pour la huitième année consécutive, le Certificat National des Assureurs Fusion des Artisans et des Coopérants

Par Léo Fradette

PLESSISVILLE—Samedi soir dernier dans la grande salle du Motel Le Phare, les Artisans Coopvie se réunissaient pour marquer la fin d'une année active et profiter de l'occasion et s'amuser ensemble.

A cette soirée, les sociétaires ont profité de cette soirée pour saluer les services offerts de M. Roland Michaud représentant de Les Artisans depuis 9 ans. En fait, M. Michaud recevra de l'Association des Assureurs-Vie du Canada un

Certificat National, pour la huitième année consécutive, en signe de reconnaissance de ses compétences qualifiées.

Le Président local, M. Lucien Painchaud a offert ses hommages aux sociétaires tout en souhaitant que les membres demeurent actifs au cours de la prochaine année. Tant qu'à M. Jean-Claude Houle, président régional, il a présenté un diaporama ainsi qu'un message de Me Paul Dolan, président du Conseil d'administration, portant sur la Société Les Artisans Coopvie. Enfin, M. Jean-Marc Demers, directeur de l'agence pour la région des Bois-Francs a, pour sa part, annoncé le projet de fusion des deux compagnies d'assurance-vie, soient Les Artisans Coopvie et les Coopérants. (Voir le texte plus bas).

La soirée a également été marquée par le tirage de nombreux prix de présence et la dégustation de fromages offerts par divers commanditaires. Par la suite, les invités ont pu danser et s'amuser au son de la musique.

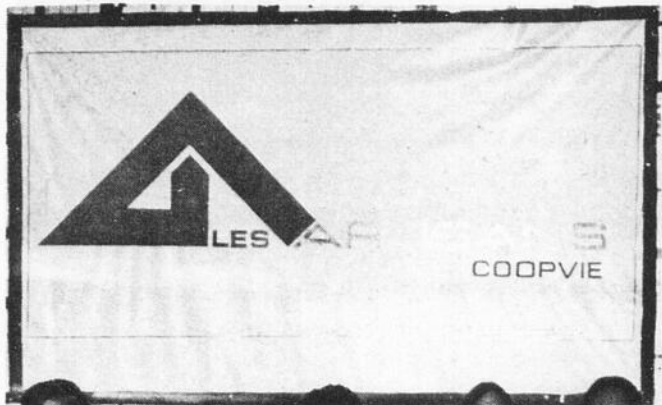
Deux compagnies d'assurance-vie, soient «Les Artisans», société coopérative d'assurance-vie et «Les Coopérants», compagnie mutuelle d'assurance-vie, ont annoncé leur décision de fusionner. Cette décision, approuvée par l'assemblée générale de chacune des deux coopératives demeure sujette à l'approbation des organismes gouvernementaux concernés.

Les Artisans Coopvie a été fondée en 1876 et constitue de ce fait l'une des plus anciennes sociétés d'assurance-vie au Québec. La compagnie a d'ailleurs changé plusieurs fois son nom d'affaire. Au début, on l'appelait la Société des Artisans Français. Plus tard, la Société des Artisans, puis, Les Artisans Coopvie. D'ici 1 an environ, avec la fusion, elle s'appellera Les Coopérants. Les Artisans disposent d'un actif de 280 millions. Le champ d'action

de la société s'étend dans 9 provinces du Canada et dans 5 états américains.

Les Coopérants, compagnie mise sur pied en 1935, par l'Union Catholique des Cultivateurs (UCC), aujourd'hui l'UPA, a un actif de 90 millions. Elle opère particulièrement dans les milieux ruraux.

La nouvelle entité amènera des actifs totalisant environ 350 millions. Toutefois, d'ici à ce que toutes les autorisations aient été obtenues et en attendant que toutes les modalités de la fusion aient été arrêtées, les deux sociétés continueraient de fonctionner sans changement.



Princeville prépare son rôle d'évaluation «Nouvelle Génération»

PRINCEVILLE (G.A.B.)—

Le conseil municipal urbain de Princeville a confié à la firme Evimbec 1978 Inc. «la préparation du rôle d'évaluation selon la formule «Nouvelle Génération». Les édiles se conforment ainsi à la législation touchant cette activité municipale importante qu'est le document devant servir de base à l'imposition foncière.

Office Municipal d'Habitation

Après avoir nommé M. Jean-Paul Beauvillier, conseiller municipal, comme représentant à ajouter, pour la Ville de Princeville, dans la direction de l'Office Municipal d'Habitation, les édiles ont choisi Mme Aimée Cayer, locataire au H.L.M. comme 2e déléguée de ces locataires dans l'équipe des administrateurs de l'O.M.H., organisme dont Mme Régina Saint-Hilaire, maire, est la présidente. Ces deux nominations portent à sept le nombre des responsables de l'O.M.H. de Princeville conformément à la loi; ce nombre était de cinq auparavant.

Une confirmation

La subvention mise en disponibilité pour l'élargissement de la rue Saint-Jean Baptiste Sud, entre la voie ferrée et l'avenue Gagnon, est portée à \$150,000. par Québec. Confirmation en est donnée par M. Jacques Baril, député du comté d'Arthabaska à l'Assemblée nationale. D'autre part, les édiles ont choisi la soumission de Sintra Inc. pour des travaux de pavage en différents endroits du territoire urbain; l'autre soumissionnaire était la firme «Pavage des Bois-Francs.»



Sur la photo apparaît à gauche Mme Turcotte recevant un prix de présence. A droite, M. Roland Michaud, représentant en assurance-vie pour la société Les Artisans Coopvie.

Automobilistes! Attention!

Pourquoi ne pas vous procurer chaleur et confort dans votre auto, durant la saison froide, en vous procurant une

PEAU DE MOUTON

naturelle ou colorée.

Nous avons pour vous, le plus grand choix en magasin.

Aux Cuirs Plessis Enr.

1782 St-Calixte
Plessisville 362-6569

BRAULT, GUY, O'BRIEN INC.
Courtiers placements - agents de change
● Actions ● Certificats de dépôt ● Obligations

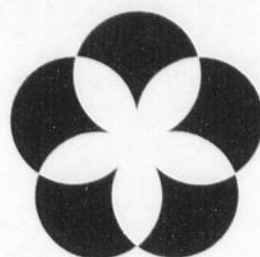
OBLIGATIONS
RENDEMENT Intérêt semi-annuel
13%

Certificats de dépôts
1 an à 5 ans - 10 3/4% à 12 1/2%
Intérêt ● mensuel ● semi-annuel ● annuel.

BOURSE - Demandez nos listes de recommandations.

Consultez-nous pour l'administration de votre porte-feuille.
Bur. (819) 758-6231
Rés. (819) 752-6822

J. DENIS BELIVEAU
Directeur régional
BRAULT, GUY, O'BRIEN INC.,
197-205 Notre-Dame Est
Place Luxor Victoriaville



LA BONNE FAÇON DE PARTICIPER À VOS LOTERIES PRÉFÉRÉES.

**A-U-T-O-M-A-T-I-
Q-U-E-M-E-N-T.**

■ Vous avez le choix. Le choix des loteries. Le choix de la durée de l'abonnement. Le choix de vous abonner seul ou en groupe. ■

L'abonne-chance



loto québec

LOTOMATIQUE

Pour le bénéfice de la «Maison d'Accueil et d'Espoir» de Lyster Par l'entremise d'un concours «Aider les jeunes à s'en sortir»

Par Léo Fradette

Le concours, c'est un tirage qui aura lieu le 5 décembre 1980. Le gagnant (e) recevra des billets pour deux personnes à destination de la Floride. Ce concours est organisé conjointement par la «Maison d'Accueil et d'Espoir de Lyster» et l'Agence de Voyage Populaire Plessisville Inc. Le prix des billets est de 2,00\$ l'unité.

LYSTER—Un concours demeure un «moyen», une porte de sortie pour arriver, si vous me permettez l'expression, «de joindre les deux bouts». Un moyen, car les Gouvernements subventionnent peu ou pas du tout ce genre d'établissement. Pourtant, il s'agit d'une organisation à but non-lucratif, ne recevant de subvention d'aucun gouvernement et dont le fonctionnement est assuré par des bénévoles.

La Maison d'Accueil et d'Espoir de Lyster a été fondée le 5 décembre 1977 par l'entremise de bénévoles. La raison d'être de la Maison est la réhabilitation de jeunes et moins jeunes dont l'âge varie entre 16 et 65 ans (et plus parfois). Ils (elles) sont alcooliques ou toxicomanes.

Depuis décembre 1977, 168 personnes ont fait un séjour à la Maison d'Accueil et d'Espoir de Lyster. Par groupe de 8 personnes à la fois, les alcooliques ou

toxicomanes acceptées à la Maison, peu importe d'où ils viennent au Québec, restent en moyenne, deux mois. Jusqu'à aujourd'hui, les responsables de la Maison accueillent, tant les hommes que les femmes, dont une grande majorité (75%) sont alcooliques et (25%) toxicomanes.

Pendant deux mois, les stagiaires réapprendront, à l'aide de thérapie de groupes ou individuelle, ou encore, selon les 12 étapes du Guide des Alcooliques Anonymes (AA), «à se prendre à main, à s'accepter, tels qu'ils sont, et à vivre avec cette réalité.» L'une des meilleures thérapies pour un ancien alcoolique ou un ancien toxicomane, déclare M. Marcel Bherer, «consiste à aider un stagiaire à franchir les premières étapes de sa nouvelle réalité.» Par cette façon, l'un prêche par l'exemple et la discipline, évitant ainsi une rechute possible, et l'autre, réussi à croire qu'il est, lui aussi, capable de s'en sortir.

Mais en fait, une thérapie, peu importe laquelle, celle-ci repose bien plus sur les capacités personnelles du stagiaire. «S'il le veut et s'il est décidé, il s'en sortira»,

a ajouté M. Bherer. Il suffit, peut-être, en quelque sorte, d'aider et de guider le stagiaire dans ses premières semaines. D'ailleurs, les responsables de la Maison ont adopté le slogan suivant pour tout le monde de la Maison: Discipline-rigueur-honnêteté. Ce slogan semble avoir fait ses preuves puisque, selon M. Bherer, entre 70% et 75% des cas sont des réussites. A la Maison de Lyster, 9 personnes, formant le Conseil d'Administration, en plus de 4 ou 5 animateurs travaillent fort à planifier et organiser le fonctionnement de la Maison et la vie de ses occupants. Cette année, ils en sont à la première expérience de ce genre (concours), car les déficits s'ajoutent d'année en année et il faut trouver des solutions.

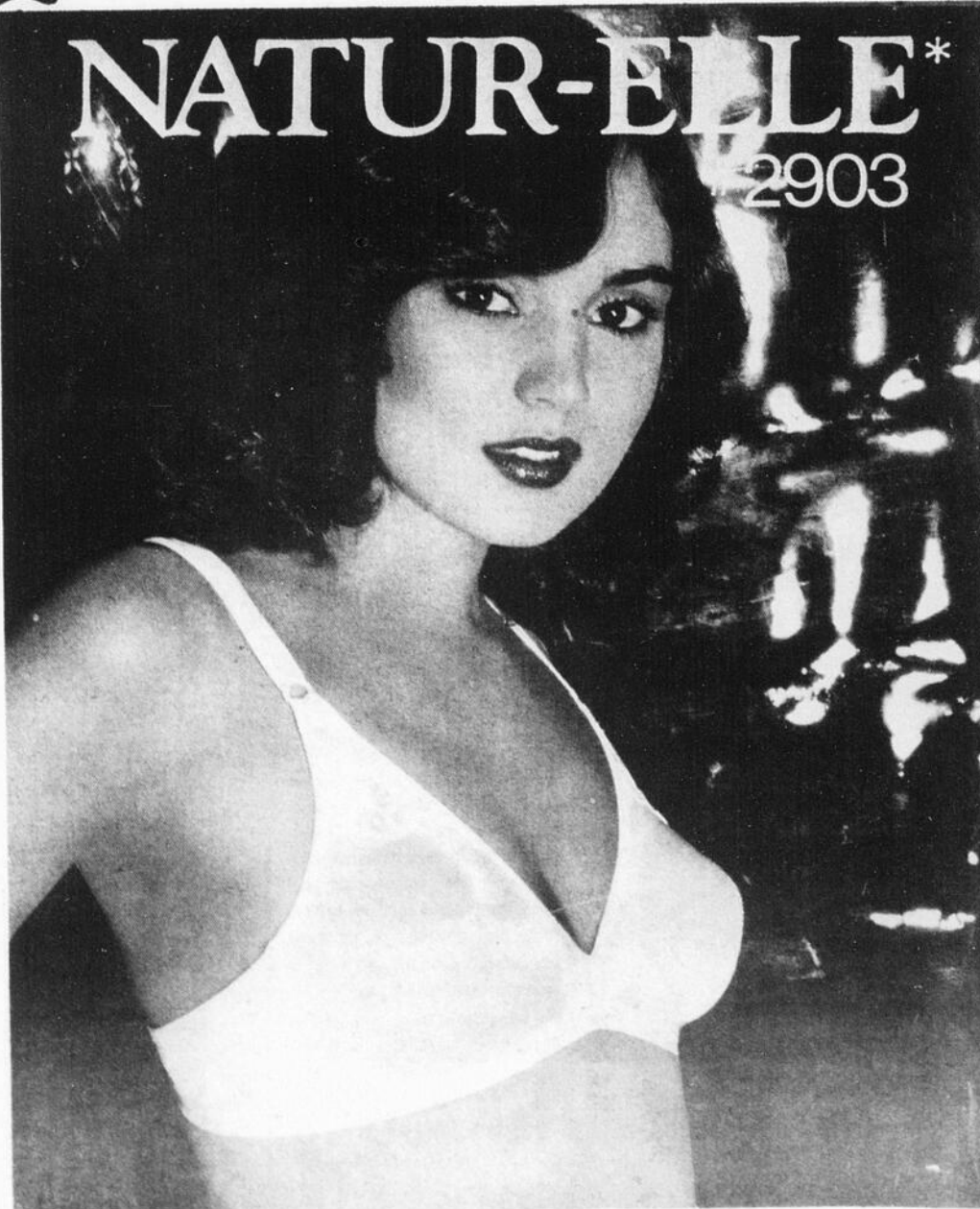
Même si l'on sait que ces concours ne règlent en rien la nature du problème, à savoir: pourquoi des alcooliques, pourquoi des toxicomanes, pourquoi des établissements de ce genre ne reçoivent-ils pas de subventions? Ceux-ci permettent néanmoins la participation indirecte ainsi que la sensibilisation de la population, face à ce problème.



Voici une petite salle servant aux stagiaires pour prendre un café, jouer à des jeux de société...



Au bas: Pierre, Roger, Yves et Normand. En haut: Jean-Claude, Gilles, Mme Lilianne Mercier, Mme Marthe Goulet (représentante de l'Agence de Voyage Plessisville Inc.), le curé de Lyster, M. Paul-Eugène Roy, Mme Laurette C. Bherer et M. Marcel Bherer.



ENEZ NOUS VOIR

PROMOTION Daisyfresh

Durant tout le mois d'octobre,
Daisy-Fresh sera à l'honneur chez nous.

10%

**SUR TOUS LES
PRODUITS
DAISY FRESH**

**EN PLUS, nous ferons le TIRAGE d'un
vêtement Daisy Fresh tous les vendredis du
mois. Aucun achat requis.**

**Boutique
«Marie Hélène Enr.»**



LES
GALERIES
DE
L'ÉRABLE



Plessisville
Hélène Vallée, prop.

Défilé de mode aux Galeries de l'Erable

PLESSISVILLE---Près de 450 à 500 personnes ont assisté au défilé de mode dimanche le 28 septembre dernier aux Galeries de l'Erable avec des yeux avides de la nouvelle mode New Wave ainsi que des vêtements pour homme.

il y a eu présentation de vêtements pour toute la famille ainsi que de nouvelles coiffures excentriques.

L'assistance a pu en voir de toutes les couleurs autant dans le vêtement que le maquillage et les coiffures.

Des vêtements pour le sport, les sorties, la nuit et bien d'autres occasions ont défilé sous les yeux de l'assistance.

On a également présenté de très belles coiffures et des maquillages scintillants et colorés.



LA BONNE FAÇON D'AIDER UNE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF A-U-T-O-M-A-T-I-Q-U-E-M-E-N-T.

■ À chaque abonnement par Lotomatique, Loto-Québec remet à une association sans but lucratif un pourcentage du montant souscrit. ■

L'abonne-chance



LOTOMATIQUE



LES CONSULTANTS SBCS INC.

NOMINATION



M. Marquis Houle, ing.

Les Consultants SBCS inc. sont heureux d'annoncer que Monsieur Marquis Houle, ingénieur résidant à St-Ferdinand, fait maintenant partie du groupe de professionnels oeuvrant à l'intérieur de cette firme multidisciplinaire.

Monsieur Houle est un gradué de l'Ecole Polytechnique de Montréal où il a obtenu son Bac en ingénierie en avril 1980, spécialité génie civil. En mai 1976, Monsieur Houle obtenait, du CEGEP de Rimouski, son D.E.C. en génie civil avec la mention très grande distinction.

Ce nouveau consultant est membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. A compter de maintenant, Monsieur Marquis Houle oeuvrera à titre d'ingénieur-conseil pour le compte de Les Consultants SBCS inc. qui offrent toute la gamme de services d'ingénieurs-conseils en municipal, assainissement, environnement, aménagement, charpente et fondation, travaux routiers, bâtiments industriels et commerciaux, ainsi qu'en électricité, mécanique et urbanisme.

Monsieur Houle sera attaché au bureau de Plessisville localisé au 1457 avenue St-Edouard (362-7903), et au bureau de Victoriaville localisé au 353 boul. Bois-Francis nord (758-1548).



Premier tirage: 8 octobre Loto-Québec lance Loto-Sélect, un nouveau jeu hebdomadaire

MONTREAL—Le président de Loto-Québec, Me Jean-Marc Lafaille, annonce le lancement d'un nouveau jeu sur terminal, Loto-Sélect.

En effet, depuis le 28

septembre, la population du Québec a l'opportunité de «faire courir sa chance» en participant à Loto-Sélect.

Dans la lignée du 6/36 et de la Quotidienne, Loto-Sélect vient compléter la

gamme des jeux sur ordinateurs offerts par Loto-Québec.

Loto-Sélect permet à l'amateur de loteries plus actives de choisir à son gré un ou plusieurs numéros de

options «en ordre» et «n'importe quel ordre».

Pari mutuel

L'originalité de Loto-Sélect repose principalement dans sa méthode de répartition des lots, inspirée du pari mutuel. Chaque mercredi, de fait, un nombre indéterminé et variable de Québécois aura la chance de diviser la proportion de 45% des recettes dévolue aux gagnants dans les options «en ordre» et «n'importe quel ordre».

Soulignons, par ailleurs, que l'ampleur des lots mérités dans l'option «n'importe quel ordre» sera dictée par les particularités du numéro tiré, selon qu'il comportera quatre chiffres différents (24 possibilités), une paire et deux chiffres distincts (12 possibilités), deux paires (6 possibilités) ou trois chiffres identiques sur quatre (4 possibilités).

«Nous prévoyons un vif engouement du public à l'égard de Loto-Sélect, un jeu sur terminal qui fait appel à la participation d'un public québécois déjà très enthousiaste pour les jeux 6/36 et la Quotidienne», de faire remarquer M. André Charland, chef de produit et responsable de Loto-Sélect.

Toutes les semaines, depuis le 28 septembre (le premier tirage aura lieu mercredi 8 octobre), «faites courir votre chance», à Loto-Sélect.

quatre chiffres (de 0000 à 9999). Le tirage de cette nouvelle loterie hebdomadaire se fera, à la télé, tous les mercredis soirs, le premier tirage étant prévu pour le 8 octobre.

Un jeu simple

Loto-Sélect, c'est un jeu simple dont la fiche de sélection, que les adeptes pourront faire valider dans près de 2.000 terminaux situés partout dans la province, est à la fois claire et fonctionnelle.

Chaque fiche comprend cinq tableaux différents, un éventail de mises de .50¢, 1\$, 2\$, 5\$ et 10\$. Elle offre aussi la particularité de pouvoir enregistrer des combinaisons pour une séquence de un à six tirages ou même douze tirages consécutifs. Ce, comme de bien entendu, dans les

Vérification des inscriptions à l'école

QUEBEC—Le ministère de l'Éducation invite tous les parents ayant des enfants à la maternelle, au primaire ou au secondaire, à collaborer avec la direction de la commission scolaire et celle de l'école, à la vérification des inscriptions entre le 1er et le 8 octobre.

Pour chaque enfant fréquentant l'école, les parents devront remplir et signer une attestation de fréquentation scolaire provenant de la commission scolaire ou de l'école.

Le Service général des communications du ministère de l'Éducation publiera des annonces dans les journaux pour rappeler

aux parents l'importance de leur collaboration. De plus, un million et demi de cartes d'invitation ont été expédiées aux commissions scolaires et aux écoles pour accompagner les formulaires d'attestation de fréquentation scolaire qui seront adressés aux parents par ces institutions.

L'établissement du journal officiel des inscriptions au 30 septembre n'est pas une opération nouvelle pour les commissions scolaires, mais c'est la première année que les parents sont appelés à y participer.

Attention, commerçants

La Sûreté du Québec tient à mettre en garde les commerçants de la région contre des organisations de publicité, dite sympathique, qui oeuvrent présentement dans la Mauricie.

Des individus sollicitent des entreprises ou des commerces dans le but de leur faire vendre de la publicité pour des associations ou des revues qui, supposément aident les personnes dans le besoin ou autres.

Nous savons que certaines de ces organisations ont fait l'objet d'une enquête de la part de la

Commission d'enquête sur le crime organisé.

Dans certains cas, la publicité est faite dans une revue telle que mentionnée par les vendeurs mais le tirage de la dite revue est très minime, voire même inexistant.

Alors si vous doutez d'une telle sollicitation n'hésitez pas à communiquer avec votre poste local de la Sûreté du Québec.

Guy Ménard, Agent
Relations Publiques et
Information
Bureau de Personnel
District de la Mauricie

Actualité à Princeville

SAINTE-HELENE DE CHESTER (G.A.B.)—La scierie «Lemieux» est en pleine opération depuis plusieurs mois au hameau de Trottier, dans la localité de Sainte-Hélène de Chester. Cette scierie est la seule entreprise industrielle du milieu et occupe une main-d'œuvre spécialisée pour la transformation de billots en bois de construction. Des quantités considérables de billots sont entrées dans les cours de la scierie depuis le début de la présente saison d'activités.

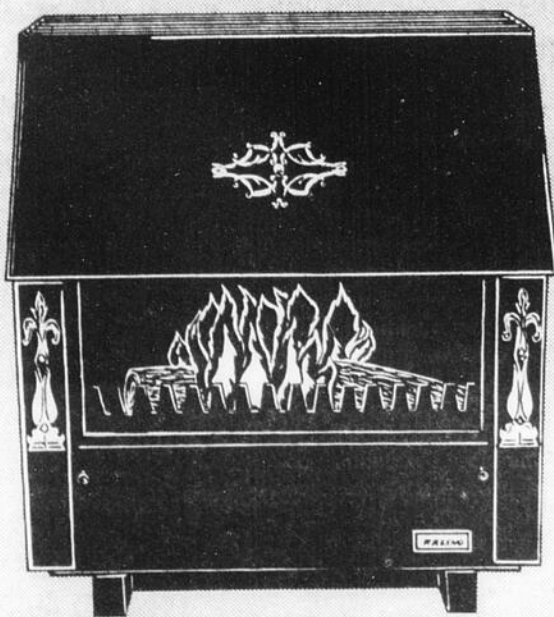
Défilé de mode aux Galeries de l'Érable



Pour tous les goûts, même pour les enfants.

KRESNO

POUR/POËLE



POURQUOI
CHAUFFER
L'EXTÉRIEUR ?

Avec le combiné hermétique foyer/poêle Kresno, vous pouvez récupérer jusqu'à 80% de la chaleur émise par le feu de bois.

Se paye pratiquement par lui-même la première année par l'économie de chauffage réalisée.

CABINET FINI ÉMAIL VITRÉ PORCELAINE
DE COULEURS ROUGE OU NOIRE.

Boutique Au Coin du Feu

Mme Conrad Desjardins, prop.
950 rue St-Louis Plessisville 362-3296

CENTRE DE LA VIANDE PLESSIS 1575 ROUSSEAU PLESSISVILLE 362-6140

Filet de turbot surgelé \$1.49 lb.

Bologne tranchée Taillefer \$.89 lb.

Rôti de porc \$1.38 lb.

Bout du filet \$1.18 lb.

Bout des côtes \$1.78 lb.

Côtelettes de porc

Huitres fraîches en magasin

Laurent Dubois choisi candidat du Parti Libéral dans Arthabaska

Par Léo Fradette
VICTORIAVILLE—C'est avec une très bonne majorité (350 voix) que M. Laurent Dubois de Plessisville a été choisi candidat du Parti Libéral dans Arthabaska dimanche dernier lors de la convention de ce parti à l'école Polyvalente de Victoriaville.

Plus de 600 membres sur une possibilité de 1415 se sont prévalus de leur droit de vote dimanche dernier. Il aurait été difficile de prévoir, au début de la convention, qui, parmi les candidats Dubois, Gardner ou Levasseur remporteraient l'investiture. Les uns estimaient que le vote serait partagé, du fait que M. Dubois est de Plessisville et que, par conséquent, moins connu. D'autres, au contraire, mentionnaient que cela était «sa chance», puisque les deux autres candidats oeuvrent davantage dans la région de Victoriaville. Donc, divisaient les votes entre les deux candidats de Victoriaville au profit du candidat de Plessisville.

Sans aucun doute, le sort de la convention a été réglé suite aux discours. M. Dubois, qui a pris la parole en premier, a mis plus de verbes, plus de «punch» à son discours que ses deux concurrents. Son assurance, sa bonne prononciation et ses jeux de mots avec son nom de famille auront impressionné plus d'un membre à cette convention. Mais, il faut mentionner que sans le contenu du discours, M. Dubois aurait pu se laisser surpasser par ses adversaires et, peut-être, échappé ainsi à quelques votes. Le discours de M. Dubois a été inspiré des grands courants idéologiques libéraux, tels «la liberté, la solidarité et la justice». Ajouter à cela, quelques idées originales pour le comté d'Arthabaska, une belle présentation ainsi qu'une bonne performance, et le tour est joué.

M. Gardner, le second à passer devant les membres du «jury» a mis davantage l'accent sur les critères d'un bon candidat. Cette idée a été une erreur, que l'on appelle dans la langue de la politique, de «tactique». A notre avis, les discours que veulent entendre les voteurs lors de telles conventions sont ceux dans lesquels on retrouve des objectifs, des buts, des propositions de changements, s'il y a lieu. Et surtout, il faut expliquer les moyens pour atteindre ces objectifs et éviter, si

possible, les slogans sans signification véritable pour le simple citoyen.

Tant qu'à Roger Levasseur, dernier candidat en liste pour cette journée, il a été, à notre avis, l'adversaire le plus important de M. Dubois, si l'on considère les discours des candidats. Le discours expérimenté de ce journaliste de profession en a surpris plusieurs. Bien informé et documenté sur les sujets de l'heure, M. Levasseur s'est attaqué vertement, comme l'a d'ailleurs fait M. Yvon

Picotte, député de Maskinongé, aux réalisations du Parti Québécois. Ce qui a peut-être manqué à M. Levasseur, c'est l'absence, au contraire de M. Dubois, de «grands objectifs» pour relancer le parti Libéral dans Arthabaska et auxquels les membres auraient pu s'accrocher.

A la fin de la journée, comme le veut la tradition chez les libéraux, les deux candidats, MM. Levasseur et Gardner, se sont ralliés à M. Dubois et tous debout, ont entamé le «O Canada».



Plus de 600 membres ont assisté dimanche dernier à la convention du Parti Libéral dans Arthabaska.



LES
GALERIES
DE
L'ÉRABLE



PLESSISVILLE

362-6329

362-6320

Coiffure & Esthétique xx^e Siècle

GRANDE PROMOTION L'ESTREL

MME YOLANDE DUBOIS SERA A NOTRE
SALON LE JEUDI 2 OCTOBRE, SPECIALISTE
DU MODELAGE ET PROPRIETAIRE DU
LABORATOIRE THERMIQUE



Special

Avec une cure de 10
modelages du visage,
obtenez gratuitement
un modelage de
mains.

DE PLUS, DANS LE MAIL,
DEMONSTRATION DE MODELAGE DE MAINS

SPECIALITES: - ELECTROLYSE

- COURS DE MAQUILLAGE LE JOUR OU LE SOIR (AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS)

- PRODUITS RENOMMES TELS QUE: MARGARET ASTOR, L'ESTREL, EDITION, ACADEMIE,

ETC...

Une visite vous convaincra à notre nouveau salon



Protéger mon
cours d'eau...
c'est vital!

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU



LA
BONNE FAÇON
D'ÊTRE SÛR
QU'ON N'OU-
BLIERA PAS
DE VÉRIFIER
SES NUMÉROS.
A-U-T-O-M-A-T-I-
Q-U-E-M-E-N-T.

■ A chaque tirage, Loto-Québec vérifie les numéros de tous ses abonnés à Lotomatique, et paie les lots gagnés par chèques, par la poste. Et chaque membre d'un groupe gagnant reçoit sa part du lot ■

L'abonne-chance



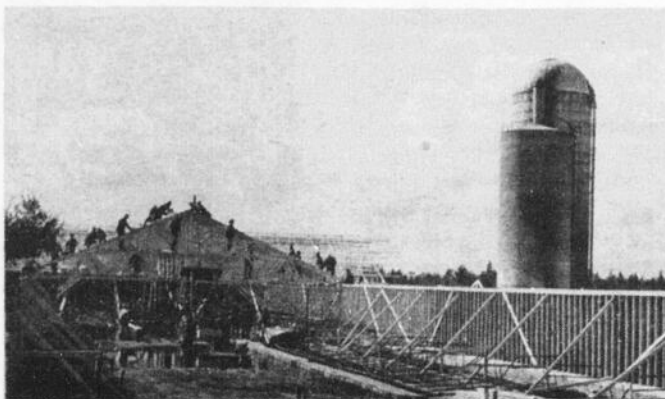
loto québec



FAITS DIVERS



GALERIES DE L'ERABLE-Cette photo fut prise la semaine dernière lors de l'ouverture aux Galeries de l'Erable de la «Pépère-O-Nid».



Des bénévoles ont donné un coup de main en fin de semaine en vue de la reconstruction de la grange-étable de M. Rosaire Brassard, du rang 9 à Plessisville.



INVERNESS-Marché aux puces samedi dernier à Inverness. En fait, c'était un encan au profit du Club Optimiste d'Inverness (Québec) Inc. Il y avait à cet encan des articles pour tous les goûts et toutes les bourses. A noter que le 5 octobre prochain, ce même Club organise un rallye familial.

Les Collectionneurs de la Monnaie



Vous avez de VIEUX BIJOUX BRISÉS ou désassortis? Vous ne savez qu'en faire? De L'ARGENT dort dans vos tiroirs.

Voici la solution! Rencontrez les Maîtres de la Monnaie dès aujourd'hui et ce jusqu'à samedi dans le mail des Galeries de l'Erable.

Ils achètent l'or usagé et font l'estimation de vos bijoux. De plus, ils sont collectionneurs de vieilles monnaies et paient comptant.

Venez les rencontrer aux Galeries de l'Erable.

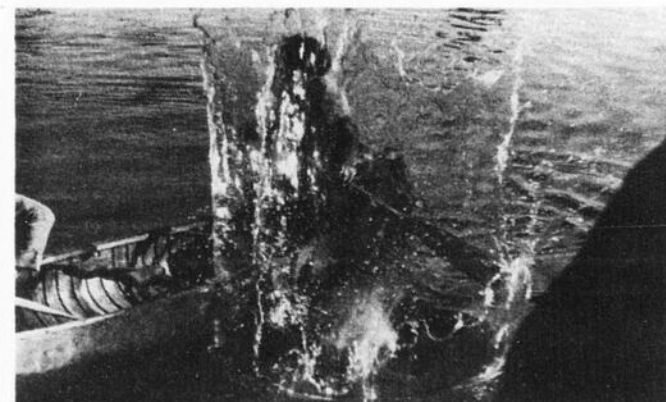


LAURIEVILLE-Remise des pouvoirs au Club Optimiste de Laurieville. A gauche, M. Firmin Bilodeau, nouveau président et son épouse. A droite M. Albert Breton, président sortant et son épouse.

Visite des édiles municipaux à la rivière Bourbon



Sur la photo: A l'avant, M. Jean-Marie Fortier, maire de Plessisville. A l'arrière, M. René Turcotte, secrétaire de la ville. C'est la semaine dernière que les employés et les échevins se sont rendus sur la rivière Bourbon afin de constater le résultat des travaux entrepris il y a quelques semaines. Les personnes présentes ont été unanimes à affirmer que le travail était bien fait et que l'aménagement de la rivière se prêtait bien à tous genres d'activités.



Sur cette photo, un léger incident drôle a marqué la visite des échevins sur la rivière Bourbon. En revenant à bon port, un employé de la Ville a pensé qu'il serait de bonne augure d'arroser M. Jean-Louis Fradette (n'apparaissant toutefois pas sur la photo) et M. Paul Yargeau, ingénieur à la Ville, juste derrière. Les deux s'en sont sortis quelque peu trempés. Tant qu'à l'uteur, il en a été quitte en allant chercher son chapeau dans la rivière.

Campagne financière de la Croix-Rouge

L'objectif 1980 est largement dépassé

La campagne annuelle de la Croix-Rouge dans la Section qui comprend Plessisville et neuf localités environnantes a largement dépassé son objectif cette année.

Présidée par Mme Ida Canton assistée par M. Roger Dery, la campagne financière a rapporté au total près de \$6900, alors que l'objectif fixé par l'organisme provincial était de \$5000.

La population de Plessisville a contribué largement au succès avec un montant de \$4700. (Ville, paroisse et

noms spéciaux).

Au nom de la Croix-Rouge et de ses bénéficiaires, les co-présidents de la campagne désirent féliciter et remercier tous les responsables locaux à tous les niveaux. Grâce à leur dévouement et à la générosité des milliers de donateurs, la campagne financière 1980 aura été encore une fois un immense succès.

On trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif des résultats obtenus dans les diverses localités de la Section de Plessisville.

CROIX-ROUGE SECTION PLESSISVILLE RESULTATS DE LA CAMPAGNE 1980

Localités	Responsable	Montant
Inverness	Mme J. Pierre Fortier	\$ 298.00
Laurierville	Mme Hervé St-Pierre	\$ 175.01
Lyster	Mme Damien Bolduc	\$ 316.65
Lourdes	Mme Magella Ouellet	\$ 325.35
PLESSISVILLE	Mme Ida Cantin	\$4700.26
St-Ferdinand	Mme Hervé Henri	\$ 538.00
St-Jean Baptiste Vianney	Mme René Faucher	\$ 60.60
St-Pierre Baptiste	Abbé Joachim Fraser	\$ 90.00
Ste-Sophie	Mme Alcide Vigneault	\$ 193.62
Villeroy	Mme Martine Langlois	\$ 190.05
TOTAL		\$6887.54

Merci à tous les généreux donateurs.

Le bercethon des Majorettes rapporte 942.\$

Dans le but de recueillir des fonds pour l'achat de nouveaux costumes, les Majorettes des Bois-Francs tiennent à remercier sincèrement toute la

population qui a contribué à amasser une somme de 942.\$ lors du bercethon qui a eu lieu aux Galeries de l'Erable le samedi 13 septembre dernier.

L'agent de police Michel Giroux de Thetford Mines reçoit l'Etoile du Courage

THETFORD MINES...
C'est avec quinze autres titulaires du Canada que l'agent de police de Thetford Mines, Michel Giroux, a reçu vendredi dernier du Gouverneur Général du Canada, M. Edward Schreyer, une décoration en signe d'acte de bravoure.

L'agent Giroux a mérité cette décoration lorsqu'il sauva la petite Patricia Breton, âgée de 4 ans, de l'incendie qui ravageait la maison de ses parents, le 24

mai 1979. L'agent de police et pompier volontaire parvint à emporter Patricia hors de la maison. La petite fille fut conduite d'urgence à l'hôpital, mais, malheureusement, mourut le lendemain des suites de ses brûlures.

La cérémonie a eu lieu le vendredi 26 septembre dernier. Le Gouverneur du Canada a remis 31 décorations de la Bravoure et 15 Etoiles du Courage dont deux à titre postume et 16 médailles de la Bravoure.

SOLDE DE FIN DE MOIS CHEZ FARMER

1715 St-Calixte
Plessisville

LTEE

**Nombreuses aubaines pour toute la
famille jusqu'à 50% de rabais.**

Voici quelques exemples:

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI LE 4 OCTOBRE

RAYONS DES DAMES

GILET A COL ROULE et en V en spécial à	6.66
LOT DE BLOUSES, manches longues	7.00
LOT DE BLOUSES manches courtes	2 / 5.00
JAQUETTES nylon brossé	5.00
LOT DE BOURSES à	5.00

FILLETES 7-14

BLOUSES pour enfants et fillettes à	4.99
PANTALONS à	5.00
LOT DE GILETS à	3.00

VETEMENTS POUR ENFANTS

LOT DE GILETS à	2 / 5.00
LOT DE GILETS à	4.00
ENSEMBLES 2 pces	5.00
CALEÇONS Thermal	1.00
CAMISOLE Thermal	1.00

RAYON DE JOUETS

ASSORTIMENTS D'ANIMAUX (Toutou) en peluche 1 / 2 prix	
GARAGE Tonka Rég: 15.99	
Vente	10.00
ASSORTIMENTS DE CAMIONS	
Tonka en vente à 1 / 2 prix	

TOUT POUR L'HOMME

PANTALONS pour hommes. Rég: Jusqu'à 22.99	14.99
Vente	
GILETS en vente à	5.00
et	10.00
GILETS pour garçons	2.99
Rabais de	2.00

ACCESSOIRES POUR LA MAISON

EXTRACTEUR DE JUS. Rég: 54.99	Vente: 40.00
MARMITE MIJOTEUSE électrique. Rég: 39.99	30.00
FRITEUSE électrique Rég: 42.99	
Vente:	35.00
SET DE 21 VERRES pour le bar. Rég: 12.99	Vente: 7.00

LITERIE

Assortiments de COUSSINS.	
15x15 à	1.49
18x24 à	5.00
Tapis Angora 26x48	Vente 7.00
Tapis Angora 34x54	10.00

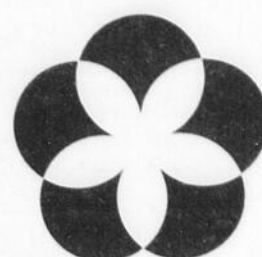
TOILETTERIE

SHAMPOOING Fabergé	
Organics Vente	1.75
CONDITION II de Clairol	1.37
LONG JEUX assortis	1.19
BAS CULOTTE Paquet de 3 paires pour	1.49

Les quantités sont limitées.

Magasinez tôt pour une meilleure sélection.

Utilisez notre plan mise de côté
Visa Master Charge



**LA
BONNE FAÇON
DE FAIRE
VALIDER
VOTRE 6/36.**

**A-U-T-O-M-A-T-I-
Q-U-E-M-E-N-T.**

■ En vous abonnant au 6/36 par Lotomatique, vous n'avez plus à faire valider votre sélection de chiffres. Lotomatique le fait pour vous à chaque semaine ■

L'abonne-chance



lotomatique

LOTOMATIQUE

CHRONIQUE FISCALE

Publiée hebdomadairement par votre journal grâce à la collaboration de Me Jean-Marc Neault, Avocat de l'Etude Baril, Bélisle, Lassonde, Roy & Neault d'Arthabaska et Plessisville.

DOUANES - RECOURS JUDICIAIRES

Nous avons vu la semaine dernière que si un importateur n'était pas satisfait de la classification des marchandises importées par le service des douanes, il bénéficiait de recours administratifs devant l'appréciateur fédéral ou encore devant le sous-ministre du revenu. Ces étapes franchies, si l'importateur se croit toujours lésé par les décisions rendues au niveau administratif, la Loi sur les douanes prévoit des recours judiciaires qui peuvent être exercés, soit devant la Commission du tarif, soit devant la Cour Fédérale ou même la Cour Suprême du Canada. Voyons d'abord les recours devant la Commission du tarif.

C'est l'article 47 de la Loi sur les douanes qui confère juridiction à la Commission du tarif d'entendre les appels en matière de classification tarifaire et de détermination de la valeur imposable des produits importés.

L'appel de la décision du sous-ministre du revenu débute par le dépôt d'un avis d'appel écrit entre les mains du secrétaire de la Commission et ce dans une période de 60 jours qui suit la date à laquelle la décision du sous-ministre a été rendue.

La Commission entend la preuve sur la question de faits et de droit et rend une ordonnance ou prononce des conclusions que la nature du sujet peut exiger. C'est ainsi qu'elle peut déclarer le taux de droit qui est applicable aux marchandises particulières ou encore déterminer que ces marchandises sont exemptes de droits. La Commission fixe également la valeur des biens importés pour fins du calcul des droits des douanes.

Si la décision de la Commission du tarif ne satisfait pas l'importateur ou encore, comme la chose est possible, le sous-ministre du revenu, section douanes et accise, ceux-ci peuvent se porter en appel de la décision devant la Cour Fédérale et même la Cour Suprême.

C'est l'article 47 de la Loi des douanes qui énonce les

conditions d'appel à la Cour Fédérale. Cet appel se fait par un avis d'appel produit dans un délai de 60 jours de la date de la déclaration rendue par la Commission de tarif. L'appel devant la Cour Fédérale est automatique, c'est-à-dire qu'il n'a pas à faire l'objet d'une autorisation préalable de la Cour Fédérale.

De plus, l'appel devant cette Cour porte uniquement sur des questions de droit et non sur des questions de faits ou de droit comme c'est le cas pour un appel devant la Commission du tarif.

D'autre part, l'appel à la Cour Suprême est prévue par les articles 35 et suivants de la Loi sur la Cour Suprême. Comme précédemment, cet appel doit être fait par les parties concernées dans un délai de 60 jours de la décision de la Cour Fédérale suite, cette fois-ci, à la permission de se faire accorder par la Cour Suprême. Cet appel ne porte également que sur des questions de droit.

En conclusion à ces deux chroniques sur le recours possible en matière de classification tarifaire, on peut dire que la procédure à suivre pour obtenir une nouvelle détermination du classement tarifaire d'un produit est assez complexe et que les délais pour ce faire sont relativement courts.

Si l'on tient compte en outre de la complexité du tarif des douanes et des nombreuses possibilités d'erreurs qui en résultent, on peut voir dans les règles qui régissent la classification des produits d'importation au Canada une restriction involontaire mais non moins réelle au commerce international.

Bonne semaine à tous!

JEAN-MARC NEAULT, AVOCAT

'ATTENTION AUX COUPS DE SOLEIL!'

“C'est ce que m'a dit le directeur de ma caisse populaire après lui avoir annoncé que mon Placement-Boni me permettait de partir en vacances.”

Placement-Boni, c'est un plan d'épargne systématique: vous fixez le montant de vos dépôts à la fréquence de votre choix et tout se fait automatiquement pendant une période que vous déterminez à l'avance.

10% Voilà le taux d'intérêt sur votre épargne. De plus, au terme de votre Placement-Boni, un boni vient s'ajouter au montant des intérêts accumulés.

C'est ce qu'on appelle un plan d'épargne sans tracas, original et surtout à votre mesure: Placement-Boni de la caisse populaire. Venez et parlons-en!

**PARLONS
D'ARGENT.**

la caisse populaire  desjardins

Piste de Réflexion La nudité électronicienne

La nudité est toujours interprétée comme l'état d'une personne nue, c'est-à-dire le corps dévêtu, dénudé.

Il existe aujourd'hui une nudité bien plus aberrante que la nudité corporelle. Un outrage qui met à nu au-delà de l'épiderme, qui dépouille l'homme du revêtement de son intimité la plus stricte, voilà ce que j'appelle: la nudité électronique.

Il suffit maintenant de connaître la date de naissance d'un homme pour en arriver à en savoir plus long sur son compte que son père et même sa mère.

En effet, tous les renseignements recueillis à votre insu, par les agences de crédit, les agences d'investigations, les compagnies de finance, les banques et bien d'autres organismes, et classifiés selon votre date de naissance, sont donnés en pâture aux ordinateurs électroniques d'une banque de données personnelles qui les entassent dans une mémoire implacable, et qui, à la seule pression d'un bouton, rendra sans espoir de rédemption, les fautes, les erreurs, les faillites et

les tentatives légitimes tronquées comme celles réussies.

C'est le principe des dossiers cumulatifs pour vos enfants, qu'on cherche à imposer abusivement en certains milieux.

Il n'existe plus dès lors, aucun espoir de rédemption. Rien ne s'efface plus jusqu'à la mort...et encore.

Quand on sait que certains de ces renseignements sont basés sur les ragots de voisins parfois en mal de vengeance, et d'interprétations sans contrôle recueillies par des investigateurs zélés payés à la pièce, c'est à faire frémir d'indignation. Mais, voilà, qui s'indigne?

Vous êtes-vous déjà indigné, vous-même, d'une telle situation? Non!

Alors voilà pourquoi votre portrait «plus que nu», figurera encore longtemps dans la mémoire d'un ordinateur géant, dont le bouton répond à la touche de qui? En réponse à une demande de qui? Allez-y voir...si vous êtes capable!

J.P. Pageau



Un accident
ça coûte trop...

LA SOBRIÉTÉ NE COÛTE RIEN

L'actualité dans la région de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.)— Une campagne de recrutement est en cours, à la Garde Saint-Eusèbe Inc. de Princeville. Une invitation est faite à tous les hommes de bonne volonté intéressés à se dévouer pour l'Eglise et le milieu. L'aumônier de l'organisme, M. l'abbé Pierre-Paul Lefebvre, curé, a félicité les membres qui ont accepté des responsabilités pour l'année 1980-81. L'attention des effectifs est attirée sur la lettre des évêques canadiens, lettre qui traite de l'importance de la famille; la

famille est le noyau vital de la société de faire remarquer M. l'abbé Lefebvre au président de la G.S.E.P., M. Gérard Lemay et aux membres.

ST-LOUIS DE BLANDFORD (G.A.B.)— Les édiles municipaux de St-Louis de Blandford, avec Mlle Aline Smith, maire, ont soumis au Ministère des Transports du Québec le cas de particuliers demeurant dans le rang 1 et qui, pour éliminer la poussière, appliquent de l'huile sur le chemin; une telle opération endommage

considérablement la voie et les édiles voudraient que le M.T.Q. collabore avec la municipalité pour que du sel de voirie serve au traitement contre la poussière là où c'est jugé nécessaire.

PRINCEVILLE (G.A.B.)— Une délégation dirigée par la présidente, Mme Carmen Trépanier, a été formée, chez les Fermières de Princeville, en vue de prendre part à la «Journée d'automne» de la Fédération VI des Fermières du Québec. Cette manifestation est inscrite au calendrier pour

le mercredi, 1er octobre, à East-Broughton, dans le sud-est du territoire de la Fédération.

PRINCEVILLE (G.A.B.)— Quelque 200 membres ont pris part à l'assemblée générale annuelle des Artisans Coopvie de la locale de Princeville. Pour la circonstance, le président sortant de charge, M. Léonard Gaulin, et ses aides ont accueilli les principales personnalités suivantes: M. Jean-Claude Houle, président du conseil régional; M. Gaston Roy, administrateur

régional; M. Jean-Marc Demers, directeur des agences ainsi que Mme Georgette Béliveau, agent de la région de Précieux-Sang et M. Rolland Bergeron, agent local.

PRINCEVILLE (G.A.B.)— Un mini défilé de modes a permis aux membres du Cercle social et culturel de Princeville d'en apprendre sur les plus récentes créations des vêtements qu'aura à porter la femme au cours des prochains mois; ce mini-défilé était une présentation de la boutique «Clo-

Clo» de Princeville. A la même occasion, Mme Jeanne Fournier, présidente ex-officio, a remis les symboles du pouvoir à la présidente entrant en fonctions, soit Mme Annette Saint-Hilaire. Cette dernière a fait part que le recrutement se poursuivrait jusqu'à la fin d'octobre.

Y penser
c'est aussi aider
OXFAM

AIDEZ L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE QUÉBEC

à poursuivre ses programmes de recherche et de prévention des maladies coronariennes. Inscrivez le nom de l'Institut sur le formulaire ci-contre.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE
DE QUÉBEC

Remplir et poster avec votre chèque
ou mandat à:
LOTOMATIQUE, LOTO-QUÉBEC
C.P. 9999, Succursale Place d'Armes,
Montréal (Québec) H2Y 1A1

CHOISISSEZ UN OU PLUSIEURS DE CES ABONNEMENTS

MINI	52 tirages	ABONNEMENT D'UN AN	
INTER	26 tirages		
PROVINCIAL	12 tirages		
SUPERLOTO	9 tirages		
6/36	52 tirages	*260\$	
		*RABAIS DE 20\$ sur le prix normal de 280\$	
MINI	26 tirages	ABONNEMENT DE 6 MOIS	
INTER	13 tirages		
PROVINCIAL	6 tirages		
SUPERLOTO	3 tirages		
6/36	26 tirages	*135\$	
		*RABAIS DE 10\$ sur le prix normal de 145\$	
MINI	63	52 TIRAGES	26\$
		Hédomadaire 50¢	
INTER	64	26 TIRAGES	52\$
		Aux deux semaines 25¢	
PROVINCIAL	65	12 TIRAGES	60\$
		Mensuelle 55¢	
SUPERLOTO	66	9 TIRAGES	90\$
		1 tirage pour 10\$	
6/36	67	52 TIRAGES	52\$
		Hédomadaire 15¢	
	68	26 TIRAGES	26\$
		Hédomadaire 15¢	

Oui, veuillez prendre note des abonnements que j'ai choisis ci-dessus. Faites moi parvenir au plus tôt mon certificat d'abonnement ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'expiration de chaque abonnement.

En remplissant et en signant ce formulaire, j'accepte les stipulations inscrites ci-dessous.

Contribution aux associations sans but lucratif.

Sans qu'il en coûte un sou de plus à l'abonné, Loto-Québec remettra à une association sans but lucratif un pourcentage du montant souscrit. Dans le cas où aucune association sans but lucratif ne serait impliquée, la remise sera faite aux associations participantes, au prorata de leurs ventes ou à une association de votre choix.

Nom de l'association: _____
Loto-Québec se réserve le droit d'annuler ou de modifier en tout temps la totalité ou toute partie du système Lotomatique.



LOTOMATIQUE

L'ABONNE-CHANCE

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE: _____

loto-québec

6/36

Inscrivez un nombre différent entre 1 et 36 dans chacune des six cases d'un même rang horizontal. Si les cases ne sont pas remplies par l'abonné, l'ordinateur de Loto-Québec attribuera lui-même au sort les numéros manquants lors de l'enregistrement de l'abonnement.

N.B. N'utilisez qu'un rang horizontal de six cases par participation.

1					
2					
3					
4					
5					

Veuillez m'envoyer toute correspondance en: ☐ FRANÇAIS ☐ ANGLAIS

GROUPE

La personne responsable du groupe remplit le présent formulaire. Elle inscrit aussi sur une feuille le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et la part de tous les abonnés.

GRAND TOTAL \$ _____

Faire un chèque ou mandat de ce montant, à l'ordre de LOTOMATIQUE, et l'inclore avec ce formulaire.

Nom et prénom: _____ (en MAJUSCULES, s.v.p.)
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____
Signature (nécessaire): _____ No de téléphone: _____

LA BONNE FAÇON DE VOUS ABONNER À VOS LOTÉRIES PRÉFÉRÉES. A-U-T-O-M-A-T-I-Q-U-E-M-E-N-T.

STIPULATIONS

Le certificat d'abonnement

Aussitôt que possible après avoir reçu un formulaire d'abonnement LOTOMATIQUE et le paiement valide correspondant, Loto-Québec envoie par la poste, à l'adresse inscrite sur le formulaire, un certificat d'abonnement qui contient tous les détails du ou des abonnements choisis. Ce certificat confirme que, pour le nombre requis de tirages consécutifs tenus par Loto-Québec à compter de la date indiquée, l'abonné est présumé, dans le cas du 6/36, avoir validement mis un dollar sur les numéros qui y sont inscrits et, dans le cas de toute autre loterie, détenir un billet portant le numéro qui y est inscrit. Lorsque l'abonné est un groupe, chaque membre reçoit un certificat mentionnant sa part dans l'abonnement. Sauf si le participant choisit lui-même ses numéros pour le 6/36, tous les numéros de loteries sont attribués au sort parmi des ensembles de numéros réservés à cette fin. Les numéros portés à un certificat d'abonnement ne peuvent être modifiés subséquemment. Un abonnement ne peut être annulé par l'abonné que dans le cas où Loto-Québec l'ayant informé de modifications à une loterie, l'abonné en ferait la demande dans le délai imparti. L'abonnement entre en vigueur et, sous réserve de modifications ultérieures, expire aux dates indiquées sur le certificat d'abonnement.

Les lots

Loto-Québec paie les lots gagnés par les abonnés en leur envoyant leurs chèques par la poste sans autre formalité. Si l'abonné gagnant est un groupe, chaque membre reçoit sa part du lot. Il est toutefois une condition de tout abonnement que l'abonné renonce à recevoir les lots inférieurs à 50\$ de toutes les loteries autres que le 6/36 et accepte de mettre ces lots en commun dans une cagnotte attachée à chaque loterie. Une fois par mois dans le cas de la Mini et après chaque tirage dans le cas des autres loteries, chaque cagnotte fait l'objet d'une attribution au sort, parmi tous les abonnements en vigueur pour chacun des tirages tenus depuis l'attribution précédente, d'autant de lots de 1000\$ que la somme de 1000\$ se trouve complète dans la moitié du montant de cette cagnotte et d'autant de lots de 500\$ que la somme de 500\$ se trouve complète dans le solde de cette cagnotte après en avoir déduit un montant égal à la somme desdits lots de 1000\$. Loto-Québec paie les lots provenant des cagnoles et les lots instantanés de plus de 50\$ gagnés par les abonnés de la même façon que les lots attribués par tirage. Les abonnés peuvent, sur demande écrite, obtenir les numéros des billets gratuits qu'ils ont pu gagner ainsi que tous les numéros qui leur sont attribués pour les tirages de lots bonis.

Changement d'adresse

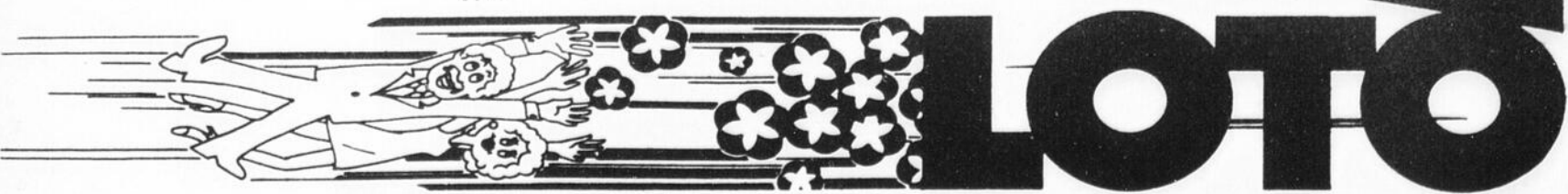
Les abonnés doivent aviser Loto-Québec par écrit de tout changement d'adresse, en prenant bien soin d'indiquer le numéro de chaque certificat d'abonnement qu'ils détiennent.

Annulation ou modification de loteries

Loto-Québec se réserve le droit d'annuler ou de modifier en tout temps la totalité ou toute partie de toute loterie. Dans le cas d'annulation, Loto-Québec effectue des remboursements proportionnels au nombre de tirages non tenus. Dans le cas de modification, Loto-Québec en informe les abonnés et ces derniers ont l'option d'annuler leur abonnement en donnant avis écrit à Loto-Québec avant l'échéance indiquée ou de laisser leur abonnement se poursuivre suivant le système modifié. Lorsque l'abonné est un groupe, l'annulation ou le renouvellement d'un abonnement ne peut être effectué que par le responsable de ce groupe et les gestes de ce dernier lient tous les membres du groupe à l'égard de Loto-Québec.

Conditions des systèmes de loteries

Chacune des loteries est assujettie aux lois et règlements applicables et est régie par les conditions qui lui sont propres et qui sont indiquées sur les billets ou fiches de sélection.



coop : cooprix :::

épicerie



Pour en savoir plus sur le cheddar!

Le fromage cheddar doit rencontrer les normes de classement basées sur la saveur, la texture, la couleur, la compacité et l'affinage.

En ce qui concerne l'affinage, le cheddar « doux » est vieilli 2 à 3 mois, le cheddar « mi-fort » 4 à 5 mois et le cheddar « fort » est entreposé au moins 9 mois.

On retrouve sur l'étiquette des fromages: la variété, le classement (doux, mi-fort, fort...), le poids net, le nom et l'adresse du fabricant ou du distributeur, la liste d'ingrédients et les % de matières grasses et d'humidité.

- (1)(2)
 ● ○ fruits et légumes
 ■ □ pain et céréales
 ▲ △ viande et substituts
 ● ○ lait et produits laitiers

(1) une grande valeur nutritive
 (2) une certaine valeur nutritive

Sauce à hot chicken Habitant

bte 14 oz

Café instantané Maxwell House

bocal 10 oz

Confiture avec pectine Vachon
 fraises ou framboises

bocal 24 oz

Farine tout-usage Purity

sac 3.5 kg

Détersif en poudre
 Oxydol ou Bold

bte 6 L

Eau de javel Javex

cont 1.8 L

Papier de toilette Royale,
 blanc, rose,
 jaune ou lilas

pqt 4 rlx

Biscuits Ti-Coq Lido

cel 300 g

Jus de légumes V-8

bocal 28 oz

Jus de tomates de fantaisie
 Aylmer

bte 19 oz

Pois verts asst. de choix
 Aylmer

bte 19 oz

Fèves au lard
 Puritan

bocal 796 mL

Lait instantané
 Crino

bte 1.5 kg

Chocolat chaud
 Salada

bte 6 env / 1 oz

Céréales Raisin Bran
 Kellogg's

bte 525 g

Beurre d'arachides
 Schwartz

bocal 500 g

Marmelade Good Morning
 Shirriff

bocal 24 oz

Pâtes alimentaires lasagne
 Catelli

bte 500 g

Breuvage Rougemont
 oranges, pommes, raisins,
 punch aux fruits
 ou limonade

cont 10 oz

Petites joies miniatures
 Mars

280 g

Sauce à la viande
 Freddy

bte 24 oz

Raisins miniatures
 Sun Maid

cel 14 1/2 oz

Petites palourdes
 Clover Leaf

bte 10 oz

Papier d'aluminium
 Alcan

30 cm bte 20 m

Sacs à ordures
 pour jardin Glad
 (30 x 48)

cel 5's

Nettoyeur à vitres
 Windex

cont 570 g

Eau minérale
 Montclair

bout 750 mL

Patates frites Mc Cain,
 régulières ou poly

sac 3.5 Lb

Biscuits Graham
 Square Weston

cel 400 g

Sauce à l'ail pour spare ribs
 V.H. forte, médium
 ou douce

bocal 12 oz

Nourriture pour chats
 Nine Lives,
 saveurs assorties

bte 6.5 oz

Ragoût Cordon Bleu,
 boulettes, boulettes & patates
 ou boulettes & sauce
 tomates

bte 20 oz

PRODUITS COOP

Poires Bartlett de fantaisie
 Coop

bte 19 oz

Sauce à salade
 Coop

bocal 500 mL

Vinaigre blanc
 Coop

cont 128 oz

Adoucisseur liquide pour tissus
 Coop

cont 128 oz

Pâtes alimentaires
 Coop

spaghetti ou macaroni

cel 1 kg

Festival du fromage

Fromage Petit Québec
 Blanc ou Jaune

cel 16 oz

Fromage tranché individuel
 « singles » Kraft (32 tranches)

1 kg

Fromage Mozzarella
 Kraft

cel 16 oz

Fromage Squeez-n-snack Kraft
 saveurs assorties

cont 125 g

Mélange à Pizza avec
 fromage de Kraft

bte 850 g

Biscuits soda Coop
 non salés ou salés

bte 450 g

Biscottes Grissol
 régulières
 ou sans sel

bte 250 g

SANTÉ-BEAUTÉ

Shampooing en lotion super
 Head-n-shoulders

bout 350 mL

Rince-bouche
 Listermint

bout 500 mL

Dentifrice régulier
 Listerine

tube 300 mL

Crème pour la peau
 Nivea

bocal 120 mL

Savon pour bébés
 Baby's Own

pqt 3 pains

SOIREE ANNUELLE DE VOTRE MAGASIN COOP, SAMEDI LE 4 OCTOBRE 1980.

DEMANDEZ VOTRE CARTE AU MAGASIN.

FILMS GRATUITS POUR LES ENFANTS SAMEDI LE 4
 OCTOBRE 1980 AU THEATRE COLONIAL

En vigueur du 1^{er} au 3 octobre 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Essayez nos recettes informatives!

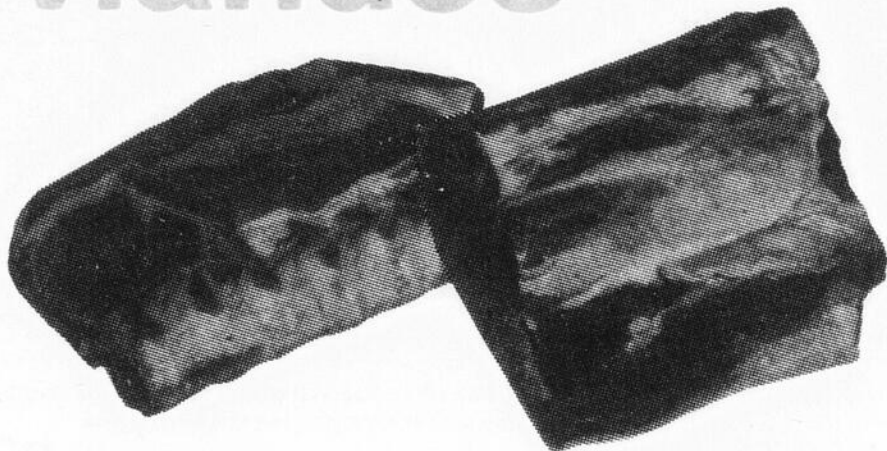
DÉJEUNER
Jus de tomates
Muffin au son et aux raisins
Oeuf à la coque
Café — thé — lait

DÎNER
* Carrés au fromage sur laitue
Côtelettes de porc — ketchup vert
Pommes de terre en purée
Carottes persillées
Pain de blé entier
Pommes au four
Thé — café — lait

SOUPER
Soupe aux palourdes — biscottes
Lasagne
Salade du chef (choux de Savoie, olives noires, radis)
Poires à la menthe
Café — thé — lait

* Recette de « CARRÉS AU FROMAGE » disponible dans toutes les coopératives participantes.

viandes



Rôti de longe de porc

partie des côtes

1.29
lb

Rôti de longe de porc

partie du filet

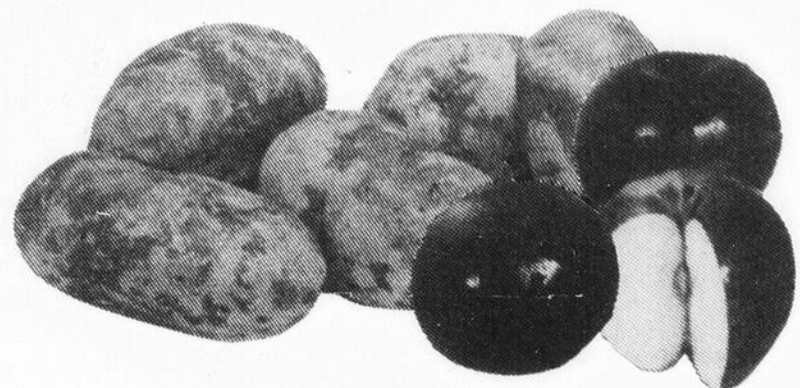
1.39
lb

Côtelettes de porc avec os partie du centre	lb	1.79
Saucisses fumées Coorsh tout boeuf	pqt 16 oz	1.75
Salami Coorsh	pqt 10 oz	1.69
Pâté à la viande frais Quatre étoiles	400 g	1.65
Jambon mignon Coop	lb	2.49

Festival du fromage	
Fromage Cheddar doux blanc	lb 1.97
Fromage Cheddar doux jaune	lb 1.97
Fromage Oka	lb 2.97

CES ITEMS SONT DISPONIBLES DANS LES COOPÉRATIVES AYANT UN SERVICE DE BOUCHERIE.

fruits et légumes



Pommes « McIntosh »

Produit du Québec
Canada de fantaisie

emballage 5 lb

1.29

Pommes de terre (lavées)

Produit du Québec
Canada no 1

emballage 20 lb

2.29

Persils frais

Produit du Québec

pqt .19

Choux de Savoie frisés
Produit du Québec
Canada no 1

chacun .49

coop

Achats avantageux

**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
17 HRES
AUX GALERIES DE L'ERABLE**

Commande téléphonique
Tél: 362-6357

**Service à l'auto
Livraison à domicile**

MAGASIN COOP

1971 Rue Bilodeau
Plessisville

En vigueur du 1^{er} au 3 octobre 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Le 25e Anniversaire de la paroisse de Fatima: Fantastique



L'abbé Trépanier



Mme Maurice Giguère, l'organisatrice de l'événement



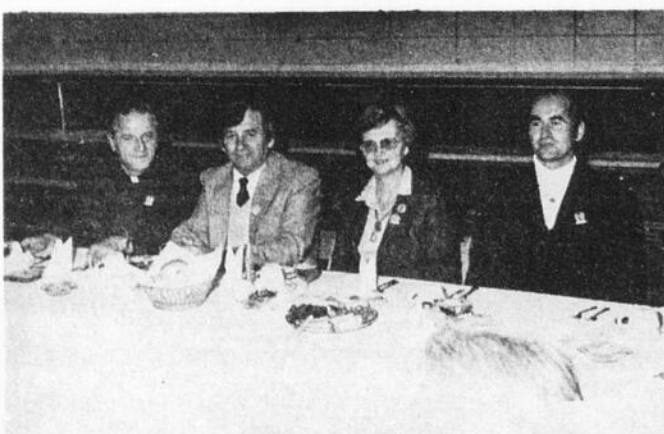
Maurice Roy, M. et Mme Benoit Vigneault, Huguette et Denis Gagnon.



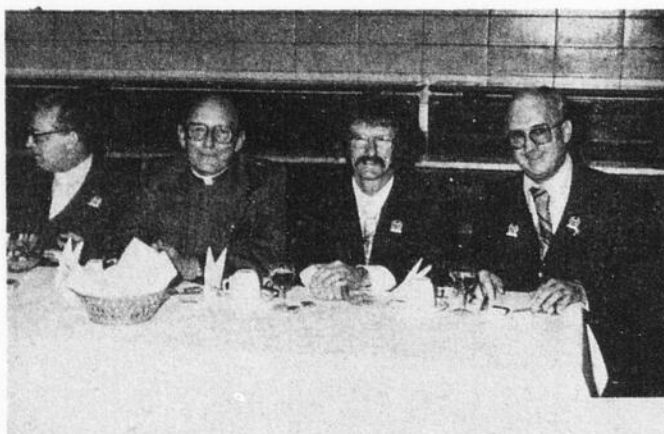
Victoire Jolin, Henri et Julienne Isabelle, Dominique et Gisèle Beaudoin.



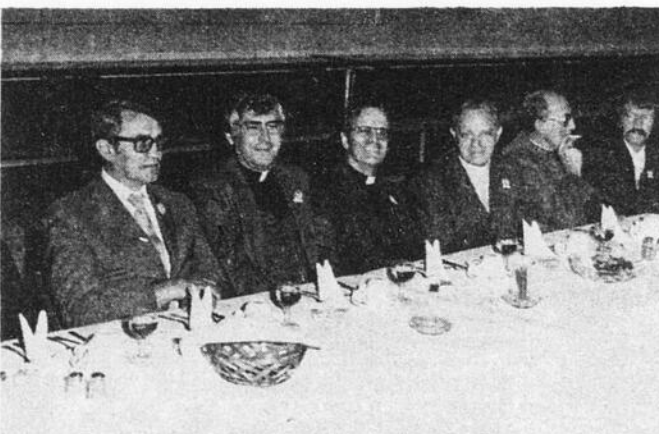
M. et Mme Roger Drolet, représentants des jubilaires. Ils ont été les premiers à se marier à Fatima.



Antoine Després, Jean-Paul Dubois, Mme Dubois et Jacques Provençal.



Jean-Denis Marcotte, André Vigneault, Adrien Laflamme.



Guy Dubois, Joseph P. Décary, Alfred Racine.

Nos certificats d'épargne à terme de vous offrent maintenant beaucoup de souplesse dans le versement des intérêts.

11

1 2%

Intérêts versés annuellement

11

1 4%

Intérêts versés semi-annuellement

A VOS CAISSES POPULAIRES

D'autres taux d'intérêts vous sont aussi offerts pour des périodes de 30 jours à 5 ans. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus de renseignements.

Ces taux sont en vigueur pour les Caisses Populaires affiliées à l'Union Régionale de Québec des Caisses Populaires.

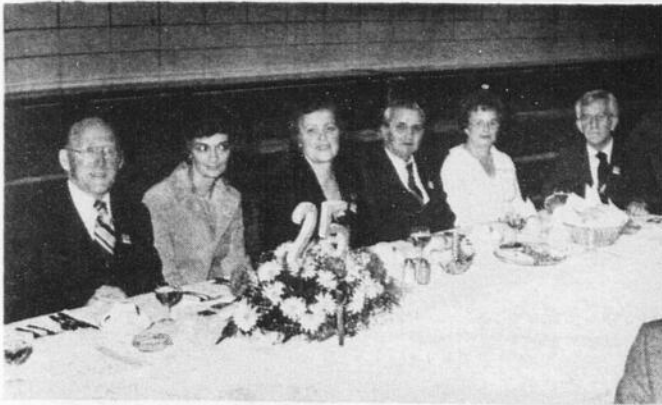
Marcel Veilleux, D.C. Johanne Malenfant, D.C. DOCTEURS EN CHIROPRACTIQUE

Heures de bureau:

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi
Vendredi: De 10.00 hres à
12.00 hres - De 14.00 hres à
17.00 hres. De 18.30 hres à
21.00 hres.

Samedi: De 9.00 hres à 12.00 hres.

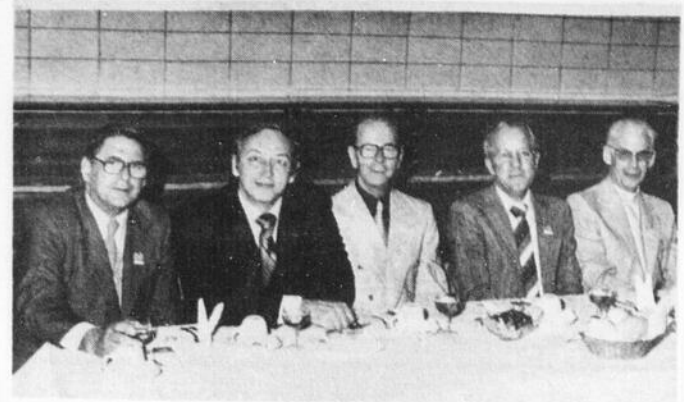
1457 Ave. St-Edouard
Plessisville 362-6161



Philippe Trépanier, Louise Provencher, M. et Mme Fortier, Marie-Claire et Roger Malouin.



L'abbé Trépanier et ses paroissiens.



Emile Bessette, Clément Fecteau, Louis Philippe Béchard, Rosaire Croteau et Gérard Turgeon.



Messe concélébrée par plusieurs prêtres a clôturé les activités religieuses de ce 25e anniversaire.

Le supplément de revenu garanti

Votre pension de vieillesse

«A tous les derniers jeudi de la fin du mois, M. Louis Chatigny, représentant, est à l'Hôtel de Ville de Plessisville entre 9h30 et 16h00 pour vous donner des renseignements concernant votre pension de vieillesse. Informez-vous!»

L'Honorable Monique Bégin, Ministre de la Santé et du Bien-Être Social du Canada, déclarait devant «l'Association of Canadian Pension Management» à Toronto, le 17 septembre dernier que «en juin 1980, pas moins de 52% des 2,2 millions de Canadiens de plus de 65 ans étaient admissibles au Supplément de revenu garanti». Cette partie du programme de la Sécurité de la vieillesse, appelé «Supplément de revenu garanti», est «une prestation mensuelle qui s'ajoute à la pension de sécurité de la vieillesse lorsqu'un pensionné a peu de revenu ou n'en a pas du tout».

A l'approche de la retraite, il est important de noter que, en plus de la pension de base de 191,28\$ (le taux en vigueur actuellement) mensuel, le Supplément de revenu garanti prévoit le versement d'un maximum de 192\$ par mois pour le pensionné vivant seul et de 148\$ pour le pensionné marié qui ne dispose d'aucun revenu autre que la pension de vieillesse ou encore d'un revenu très modeste.

Qui doit demander le supplément?

Essentiellement, les personnes qui ne touchent pas actuellement le supplément. Le droit au supplément est déterminé par l'état civil et le revenu.

Quand il s'agit d'un couple, le revenu des deux conjoints doit entrer en ligne de compte.

Egalement, les personnes n'ayant eu aucun revenu, au cours de la dernière année civile, ou si vous avez touché un revenu inférieur ou légèrement supérieur au niveau de revenu permettant de verser la prestation si une personne ayant votre état civil. De même que les personnes dont leurs revenus a changé parce qu'ils ont pris la retraite, ou subi une diminution d'un revenu de retraite.

L'allocation au logement

C'est une prestation mensuelle versée aux conjoints des pensionnés qui ont entre 60 et 65 ans et qui remplissent les conditions relatives à la résidence et au revenu. (Demander des informations au représentant).

Un exemple

1- Un pensionné célibataire veuf ou divorcé: Son revenu annuel est entre 0,00\$ et 23,99\$ (sauf la pension de sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti). Il a droit à un Supplément mensuel de 192,03\$ pour obtenir un total mensuel, incluant la pension et le Supplément, de 383,31\$.

En ce qui concerne les deux autres catégories, soient «les couples mariés» dont les deux conjoints reçoivent la pension, et «les pensionnés» dont le conjoint ne reçoit pas la pension, demander des informations au représentant. Il est à l'Hôtel de Ville à tous les derniers jeudis de la fin du mois.



Des beaux manteaux
Longs - Courts

Des beaux tailleurs

Quoi
de plus beau!

Du choix
quoi de plus

A VOTRE

Boutique
**Mod
Look**

362-7452



LES
GALERIES
DE
L'ÉRABLE

Mod Look Plessis 362-7452

Mod Look Victo 752-6166

Mod Look Nicolet 293-6605

Mod Look «Plus» Victo 752-6166

Btq Vendredi «13» Victo 758-1886

Agence Mérisol

MME LISE TANGUAY
819-362-6413 mail
819-362-6850 bur.

Mode Internationale

M. KHANAN ABDUL
819-362-6622 mag.

Peoples

M. MARCEL MAROIS
819-362-2832 mag.

Animalerie Cou-Cou

MME LINE ROUSSEAU
819-362-6820 mag.
819-362-6711 rés.

Bijouterie Etoile d'Or

M. CLAUDE ROUSSEAU
819-362-6711 mag.

Boutique Marie-Hélène

MME HELENE VALLEE
819-362-2663 mag.
819-362-2544 rés.

Boutique Niko

MME LISE PELLETIER
819-362-6125 mag.
819-362-2532 rés.

Boutique Paola

MME PAULETTE S. RANCOURT
819-362-6421 mag.
819-364-2417 rés.

Cadoterie

M. GILLES JUTRAS
819-362-6170 mag.
819-223-2399 rés.

Casse-croûte Vannie

MME MICHELLE TURCOTTE LAROCHELLE
819-362-6747 mag.
819-362-7892 rés.

Dépanneur Coop

M. DANIEL BOUFFARD
819-362-7588 mag.

**Caisse Populaire de
Plessisville**

M. JACQUES DOYON
819-362-3237

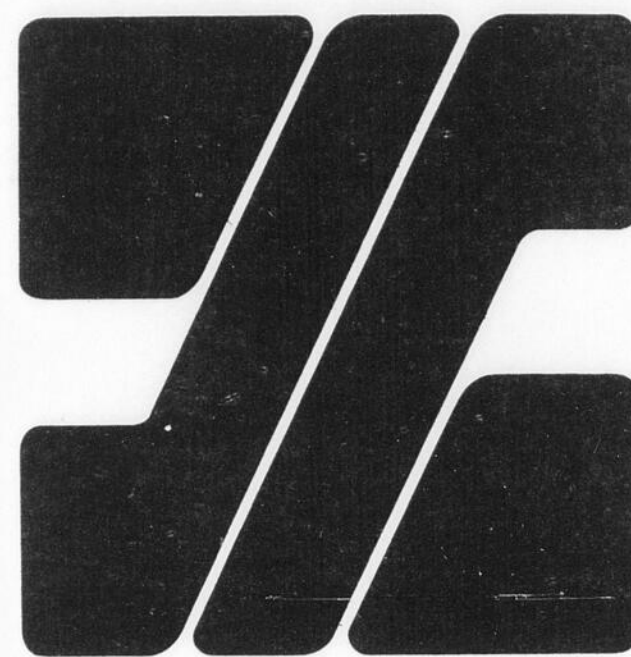
Coiff-Mod

M. MARCEL BRASSARD
362-6005 mag. -362-3434 rés.
M. ANDRE BOURQUE
819-362-3637 rés.

Flora-Lie Plessis

MME SOLANGE GAGNON
819-362-7550 mag.
819-362-8100 rés.

**VOTRE CENTRE
COMMERCIAL**



l'endroit par excellence

Près de 32 Boutiques et mag

**DEMONSTRATION
DANS LE MAIL**

*Le Salon XXe Siècle
fera la démonstration
de modelage des mains*

Quincaillerie Coop

M. MARCEL BRASSARD
819-362-6353 mag.
819-362-3266

**Salon Coiffure
XXe Siècle**

MME LOUISELLE BOURQUE
819-362-6329 -6320 mag.
819-362-6402 rés.

Studio Gosselin Ltée

M. CLAUDE GOSSELIN
819-362-6441 mag.
837-1112 autre

**LES GALERIES
DE
L'ERABLE**

Plessisville



pour faire vos achats

asins pour mieux vous servir



Tabagie du Centre Enr.

MME HENRIETTE C. HOULE
819-362-6436 mag.
819-362-6634 rés.

Tome 2

M. JACQUES ROBERGE
819-362-3337 mag.
819-362-7169 rés.

L'Emoustille

M. EDOUARD ROBERGE

Pépère-O-Nid

M. MARTIN LALIBERTE
819-362-2726 mag.

Jean-Louis Dubé

GERANT
819-362-8177
819-362-7592 rés.

Intermédiaire

M. DOMINIQUE MARTINEAU
M. MICHEL SARRA-BOURNET
819-362-6639 mag.

Mercerie Ouellette

M. ANDRE OUELLETTE
819-362-2446 mag.
819-752-7319

Très bientôt

BOUTIQUE DOIGT DE FEE
JEANS-«O»

**Magasin Coop de
Plessisville**

M. GILLES SOUCY
819-362-7357 mag.

Mod Look

M. ANDRE BIBEAU
819-362-7452 mag.
819-364-2360 rés.

Opti-Sport

M. JEAN-LOUIS GUAY
362-6464 mag. -362-3591 rés.
M. NORMAND ISABELLE
819-362-6130 rés.

Le cas Anne Bruneau (Digne d'un roman)

Quelle est la vocation réelle du C.L.S.C. de l'Erable: Centre préventif ou Centre hospitalier

Par Léo Fradette

Le texte que vous lirez a été écrit, suite à la réunion générale du C.L.S.C., jeudi dernier dans la salle d'attente de cet établissement.

A cette réunion, une question en particulier a tenu quelques citoyens en haleine pendant une bonne partie de la soirée. Cette question est le cas «Anne Bruneau».

Vous avez sans aucun doute entendu parler de l'arrivée dernièrement de la première femme médecin à Plessisville. L'événement était digne de mention et nous croyons par ailleurs, que celle-ci peut répondre à de nombreux besoins, particulièrement parmi les clientèle féminine. Anne Bruneau a ouvert son bureau sur la rue St-Louis à Plessisville et semble optimiste tant qu'aux événements qu'elle vit présentement.

Si nous vous parlons aujourd'hui du cas Anne Bruneau, et le cas probablement de d'autres médecins qui ont eu à vivre la même situation, c'est que nous croyons qu'elle a subi des irrégularités, suite à une offre de services de celle-ci au C.L.S.C. de l'Erable. Offre qui a été refusé, tant par le Conseil des Médecins et Dentistes que par le Conseil d'administration du C.L.S.C. de l'Erable.

HISTORIQUE

Comme toute histoire... il était une fois. (FÉVRIER 1980): Anne Bruneau rencontre avant de terminer son cours à l'Université, le médecin Pierre Belle-Isle, un copain de classe qui travaille au C.L.S.C. de l'Erable et opère son bureau sur la rue St-Edouard à Plessisville. A cette rencontre, il est question d'expliquer le fonctionnement du bureau et, si possible, adhérer au groupe du bureau. Ils sont cinq médecins. De même, il a été question, à ce moment, d'expliquer au docteur Bruneau les étapes à suivre en vue d'offrir ses services au C.L.S.C. Le Docteur Belle-Isle, aux questions d'Anne Bruneau, suggéra d'adresser une demande écrite aux responsables du C.L.S.C. tant qu'à la demande pour travailler au Bureau des médecins, elle fut adressée verbalement au moment de la rencontre.

ENTRE FÉVRIER ET FIN AVRIL 1980 - Le calme plat. Aucune réponse de M. Belle-Isle relative à la demande d'Anne Bruneau pour travailler au Bureau. En

fait, elle ne recevra une réponse que le 27 mai. Cette réponse fut négative, affirmant que, selon Anne Bruneau, «ça ne marcherait pas et qu'il y avait déjà assez de médecins à Plessisville.»

LE 6 MAI 1980, Anne Bruneau fait sa demande écrite «officielle» pour offrir ses services au C.L.S.C. Cette demande fut adressée dans le but d'être membre actif du C.L.S.C. et cela, au même titre que les autres médecins, c'est-à-dire «payer à l'acte.»

LE 12 MAI 1980, réunion du Conseil des Médecins et des Dentistes. Ce conseil, notons-le, est habilité à «recommander» ou non l'acceptation de la demande du docteur Bruneau ainsi que toutes les demandes d'ailleurs. A cette réunion donc, on recommanda au Conseil d'administration du C.L.S.C. de ne pas accepter la demande d'Anne Bruneau. Voici d'ailleurs le texte de la résolution: «Après consultation avec tous les membres du Conseil des Médecins et



Dr. Anne Bruneau

Dentistes, tous sont unanimes à dire que présentement le nombre de médecins est suffisant au C.L.S.C. de l'Erable. Le principal argument pour en venir à cette décision, c'est la continuité de soins au patient par le médecin choisi. Si on augmente le nombre de médecins au C.L.S.C. la présence du médecin ne serait qu'une seule fois par semaine donc une grande difficulté à offrir une bonne continuité des soins. La lettre est du 12 mai et elle est adressée à M. Jean Fusey, direct. général et elle est signée par le Dr. Charles Lévesque, Président du C.M.D.

La résolution fut, par la suite, acheminée au Conseil d'administration qui, normalement, accepte ou rejette la ou les recommandation (s) du Conseil des Médecins et Dentistes.

25 JUIN 1980: Réunion Conseil d'administration. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration devait discuter la demande; Anne Bruneau. Deux raisons expliquent cette nécessité. La première est que, selon l'entente des Médecins omni-praticiens (Voir chapitre IV «Conditions d'exercice et de rémunération en établissement» numéro 10.04 «Conditions de nomi-

nation et de renouvellement de nomination»), celle partie de l'entente explique que «Dans un établissement, autre qu'un centre hospitalier, le conseil d'administration transmet au candidat une décision écrite dans les soixante (60) jours de la réception de la demande originale par le directeur général.» La deuxième découle de la première. En effet, le Conseil d'administration avait fixé sa prochaine assemblée le 14 août 1980. (Selon le procès-verbal de l'Assemblée du Conseil d'administration - 25 juin 1980). Donc, les membres de l'Assemblée auraient dû, normalement discuter de la demande d'Anne Bruneau, s'ils voulaient respecter l'entente des Médecins Omnipraticiens. Or, on remarque qu'à cette assemblée, seule les items 1, 5, 6, 7, 8 et 9 à l'agenda ont été discutés. Renvoyant ainsi les items 2, 3 et 4 à une prochaine assemblée (14 août 1980). A noter qu'à l'item 4, figurait la demande du docteur Bruneau. Mais devant la situation que «plusieurs membres présents devaient quitter l'assemblée et que le quorum ne serait pas respecté» il a été convenu à l'unanimité de remettre les items 2-3-4 au 14 août 1980.

Dans une lettre adressée à M. Jean-Paul Filteau de la Commission des Affaires Sociales, le 26 juillet dernier, le Docteur Bruneau mentionne dans sa lettre que, suite à cette réunion, «elle a communiqué avec quelques membres du Conseil d'administration du C.L.S.C. et ceux-ci n'ont jamais eu vent de ma demande et semblent fort étonnés de la façon dont a été expédié le présent dossier.» Qu'est-il donc arrivé? Les membres du Conseil d'administration

étaient-ils assurés de respecter les limites qu'imposent l'entente des médecins omnipraticiens?

DEBUT JUILLET 1980: Mlle Anne Bruneau s'informe auprès de M. Jean Fusey, directeur général du CLSC, de ce qui arrivait avec la demande qu'elle a adressée au C.L.S.C. le 6 mai auparavant. A titre de réponse, M. Fusey aurait expliqué, selon Mlle Bruneau, qu'elle était refusée. Faisant sans doute référence à la recommandation du Conseil des Médecins et des Dentistes lors de leur réunion du 12 mai précédent? De plus, le docteur Bruneau, devant cette situation, demande alors si elle pourrait exercer sa profession «à salaire» et non plus «à l'acte» comme c'est le cas encore aujourd'hui au C.L.S.C. En guise de réponse, M. Fusey aurait mentionné «qu'il n'y avait pas de possibilité à court, à moyen et à long terme.» Il est à noter qu'à cette date, le Conseil d'administration du C.L.S.C. n'a pas encore statué concernant la demande de Mlle Bruneau. Alors, on peut se demander si M. Fusey parle en son nom propre, pour celui des Médecins ou encore, pour le Conseil d'administration? Quelles sont ses responsabilités devant une telle situation?

2 JUILLET 1980: M. Jean Fusey, directeur général fait parvenir à Mlle Anne Bruneau une lettre dans laquelle il mentionne: «Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique de cette semaine, je vous fait parvenir ci-joint une copie de la réponse faite par le Conseil des Médecins et Dentistes suite à votre offre de services au C.L.S.C. de l'Erable.» C'est la lettre auquel le Conseil des Médecins et Dentistes a

recommandé au Conseil d'administration: de rejeter la demande du Docteur Bruneau (12 mai 1980). Encore ici, quelle est l'autorité de M. Fusey, puisque l'Assemblée du Conseil d'administration ne s'est pas encore prononcé sur la demande du Docteur Bruneau. Veut-il la décourager? Veut-il indiquer par là que le Conseil d'Administration suivra la recommandation du Conseil des Médecins et Dentistes?

4 JUILLET 1980: Mlle Bruneau reçoit par courrier la lettre de recommandation du Conseil des Médecins et Dentistes.

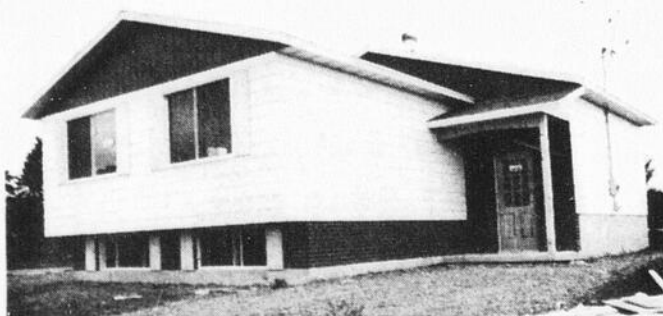
26 JUILLET 1980: Le Docteur Bruneau entreprend des procédures légales auprès de la Commission des Affaires Sociales en vertu de l'Article 132 (Loi Santé et Services sociaux). Dans cette lettre, le Docteur Bruneau ne cache pas ses sentiments vis-à-vis les médecins du C.L.S.C. En voici d'ailleurs un bref passage: «Nul n'a besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'une petite oligarchie de médecins locaux veulent protéger mordicus leur chasse gardée et qu'elle considère le C.L.S.C., non pas comme une urgence et une clinique externe comme il se devrait, mais comme une annexe à bon compte de leurs bureaux privés. La raison de leur refus (Le Conseil des Médecins et Dentistes) est aberrante et cache plutôt la véritable raison: empêcher qu'un médecin travaille à salaire pour le C.L.S.C. comme veut le favoriser l'économie même de la Loi sur la Santé et les Services Sociaux.»

31 JUILLET 1980: M. Lucien Michaud, analyste à la Commission des Affaires Sociales, informe M. Fusey qu'il sera convoqué à

**MAISONS NEUVES
A VENDRE
POUR INFORMATIONS
TEL: 362-3580
(Soir)
364-2397
(Jour)
(OU SUR
RENDEZ-VOUS)**



DENIS ST-PIERRE
Conseiller en habitations



1645 Boulanger Plessisville



2237 Fortier Plessisville

Jacques Construction (1977) Inc.
60 Saint-Pierre - Princeville - Tel: 364-2397



l'enquête de la Commission, suite à la déclaration d'appel du docteur Bruneau. De plus, l'analyste demande à M. Fusey les dossiers relatifs à cette affaire.

7 AOÛT 1980: Les membres du Conseil d'Administration sont convoqués à une assemblée pour le jeudi 14 août 1980.

8 AOÛT 1980: M. Fusey répond à M. Lucien Michaud concernant le dossier Bruneau.

14 AOÛT 1980: Réunion du Conseil d'Administration. A cette assemblée, il fut décidé de renvoyer le dossier Bruneau au Conseil des Médecins pour une nouvelle considération du cas. De plus, il a été convenu que le docteur Bruneau rencontrerait les médecins le lendemain soir à 17h00.

15 AOÛT 1980: Anne Bruneau rencontre seule, les médecins. En résumé, selon les commentaires d'Anne Bruneau, les Médecins pensent que «la population est satisfaite des services offerts, puisqu'ils n'ont pas reçu de plaintes; et, qu'à 6 médecins, ils servent bien la population; un médecin de plus nuirait à la continuité des soins et qu'il serait difficile d'entrer dans la profession à Plessisville, mais qu'ils étaient prêts à tolérer la pratique de la médecine dans les «beds limitrophes». A la fin de la réunion, les médecins auraient demandé à Mlle Bruneau, «de retirer sa plainte à la Commission des Affaires Sociales!»

21 AOÛT 1980: Nouvelle assemblée du Conseil d'Administration. Le cas Anne Bruneau figure seul à l'ordre du jour. Voici le texte de la résolution.

CONSIDERANT le protocole de la pratique médicale au C.L.S.C. de l'Erable accepté par le Conseil d'administration à son assemblée du 6 février 1979;

CONSIDERANT que cette politique a satisfait et satisfait encore les besoins actuels de la clientèle du C.L.S.C. de l'Erable en matière de services médicaux et qu'il n'y a pas lieu de modifier cette politique pour l'instant;

CONSIDERANT la recommandation du Conseil des Médecins et Dentistes datée du 12 mai 1980 concernant la demande de nomination du Docteur Anne Bruneau;

CONSIDERANT le refus des nominations des Docteurs Michel Robitaille et Mario Côté en février 1980 suite à l'application de la politique de pratique médicale au C.L.S.C.;

CONSIDERANT que tout médecin même s'il n'est pas nommé avec privilèges au C.L.S.C. peut bénéficier pour sa clientèle des services de support diagnostique (ex: laboratoire, radiologie);

CONSIDERANT que les heures de vacation médicale autorisées par le D.S.C. pour certains programmes de santé peuvent être attribuées aussi bien à des médecins «non-nommés» qu'à des médecins «nommés»;

Il est proposé et accepté unanimement que la demande de nomination du Docteur Anne Bruneau au C.L.S.C. de l'Erable soit refusée.

Cette dernière proposition a été modifiée par la suite. En effet, dans sa lettre qu'il adresse à Mlle Bruneau, datée du 25 août 1980, le Conseil d'administration apporte le changement suivant dans la proposition: «Il est proposé et accepté unanimement de maintenir le statu quo quant au nombre de médecins pratiquant actuellement au C.L.S.C. de l'Erable et de ne pas nommer le Docteur Anne Bruneau.» Ce changement a été apporté selon la lettre de M. Fusey, parce que la présentation de la conclusion était incluse dans le deuxième «CONSIDERANT». Selon Mlle Bruneau, il n'y aurait eu aucun proposeur pour proposer la résolution. Mais comme le veut le code Morin, la proposition fut acceptée à l'unanimité.

25 AOÛT: Le Docteur Anne Bruneau reçoit une copie de la résolution tel que modifiée. M. Jean Fusey fait parvenir à M. Lucien Michaud tous les dossiers, relatifs à l'affaire Bruneau. Dans cette lettre, M. Fusey mentionne, entre autres, que «le C.L.S.C. de l'Erable n'étant pas un Centre Hospitalier, le Conseil des Médecins et Dentistes n'a pas de comité d'examen des titres faisant rapport au Conseil des Médecins et Dentistes.»

Mais au fait, qu'est donc le C.L.S.C. de l'Erable? Selon la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux (Section I) le Ministère des Affaires Sociales définit un C.L.S.C. comme étant «une installation autre qu'un cabinet privé de professionnel où on assure à la communauté des services de prévention et d'action sanitaire et sociales, notamment en recevant ou visitant les personnes qui requièrent pour elles ou leurs familles des services de santé ou des services sociaux courants, en leur prodiguant de tels services, en les conseillant ou si nécessaire, en les dirigeant vers les établissements les plus aptes à leur venir en aide.»

Lorsque nous parlons d'un centre hospitalier, la loi mentionne que c'est «une installation où l'on reçoit des personnes pour fins de prévention, de diagnostic médical, de traitement médical, de réadaptation, physique ou mentale, à l'exclusion toutefois d'un cabinet privé de professionnel et d'une infirmière où une institution

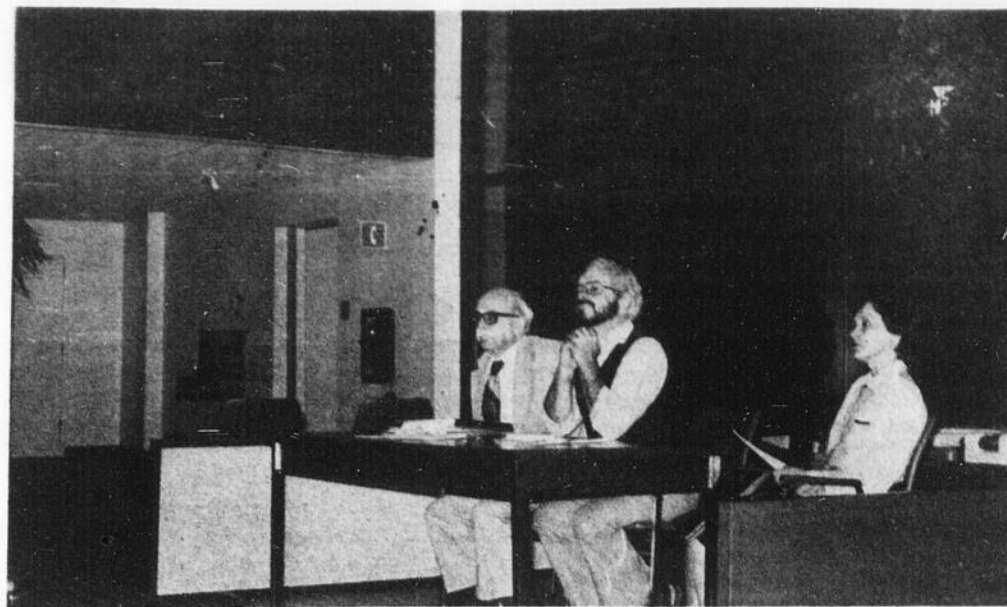
religieuse ou d'enseignement reçoit les membres de son personnel ou ses élèves.»

Lors de l'assemblée générale de jeudi dernier, un citoyen a demandé d'établir cette différence. Or, selon les membres du Conseil d'administration, le C.L.S.C. de l'Erable se situe à mi-chemin entre ces deux définitions. Ce qui rend la situation ambiguë pour le cas que nous venons de soulever. Par exemple, dans le cas Bruneau, le Conseil d'administration peut jouer sur les deux plans, selon la définition que l'on veut bien donner au C.L.S.C.

Aussi, si le Conseil d'administration adopte la définition de C.L.S.C., celui-ci est tenu, selon la loi, «de transmettre au candidat (suite à une demande d'offre de services) une décision écrite dans les 60 jours de la réception de la demande originale par le directeur général.»

Si, par contre, le Conseil d'administration adopte la définition d'un «Centre hospitalier», celui-ci doit, lors d'un refus d'une demande d'offre de services, «être motivé et se fonder uniquement sur des critères de qualification de compétence scientifique ou le comportement en regard aux exigences propres à l'établissement. Un établissement autre qu'un centre hospitalier peut refuser une candidature sans devoir justifier son refus.»

En ce qui concerne le cas Bruneau, à notre avis, le Conseil d'administration ne rencontre pas ni l'une ni l'autre des définitions. Au cas échéant, la Commission



De gauche à droite, M. Jean Fusey, directeur général, M. Paul Asselin, président d'assemblée et Mme Paule Bérubé.

des Affaires Sociales jugera elle-même sur ce cas, considéré par plusieurs comme «jurisprudence», le 28 octobre prochain à la cour d'Arthabaska (9h30).

N.D.L.R.: Cet article, il est vrai, est long. Il peut paraître indiscret à certains égards pour les personnes impliquées. Néanmoins, il permettra, nous l'espérons, à plusieurs personnes de se poser des questions vis-à-vis les services offerts et les personnes qui les offrent. Car, pour nous, le C.L.S.C. est un service public qui appartient, de fait, à la population.

Questions: Les citoyens (nes) de Plessisville sont-ils satisfaits des services offerts par les médecins du C.L.S.C.? Une femme répondrait-elle mieux à la clientèle, en particulier la clientèle féminine? Les médecins du C.L.S.C. sont-

ils trop privilégiés, du fait que selon plusieurs commentaires à cet égard, ce sont les mêmes clients qui visitent à la fois le C.L.S.C. et le bureau privé? Quel serait les conséquences si le C.L.S.C. engageait à salaire fixe un médecin et à cet égard, le C.L.S.C. remplirait-il son mandat pour son côté «préventif» qu'il doit apporter à la population? (Ex. lors de l'assemblée générale de la semaine dernière il a été suggéré par un citoyen de Lyster qu'une infirmière entreprenne 1 fois par mois la visite des personnes âgées)? Les suggestions seront appréciées si vous les communiquer aux personnes concernées. De plus, quiconque désirerait apporter des faits nouveaux ou simplement donner ses opinions, ils (elles) seront acceptées.

Nous n'irons plus au bois...

Gare au feu!

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU SUD DU QUÉBEC



LOGEMENT A LOUER

3 1/2 pièces, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique. Situé au 1527 St-Joseph Plessisville. Libre immédiatement.
362-2158 ou 362-2852

L'O.C.Q. tout près

Un représentant de l'O.C.Q. sera enfin dans les environs pour rencontrer les salariés et les employeurs de l'industrie de la construction. Si vous désirez le consulter, il sera là tout près à

Victoriaville
le 8 octobre
de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30 au C.M.Q.
le 22 octobre
de 9 h à 12 h au C.M.Q.
62, rue St-Jean Baptiste
tél.: 758-1517

Office de la construction du Québec



MODE AUTOMNALE POUR FEMMES

'80 EST ARRIVÉE

- CHOIX DE COLORIS
- QUALITE, CHOIX ET SERVICE
- TOUJOURS EN TÊTE DE LA MODE

CHEZ

Jalléo et Fils
1465 St-Louis
Plessisville

- Stationnement
- Plan mise de côté



Horoscope

**Du 30 septembre
au 7 octobre**

GEMEAUX: (21 mai au 21 juin)

Vous réaliserez bientôt vos projets sentimentaux. Ne vous laissez pas décourager par les événements, foncez. Vous apprendrez à penser pour ceux qui ne pensent pas.

CANCER: (22 juin au 22 juillet)

Au travail, vous ferez des prouesses. Vos relations familiales seront plus cordiales que d'habitude. Vous apprendrez avec plaisir que l'on tient à vous. Vous déborderez de vitalité.

LION: (23 juillet au 23 août)

Risques de changement, contentez-vous de rêver encore un bout de temps. Beaucoup de compréhension à la maison. Certains incidents joueront en votre faveur. Vous aurez du succès ce qui vous transformera.

Vierge: (24 août au 22 septembre)

Au travail, on vous fera confiance. Beaucoup de votre pensée est au loin. Période de chance, profitez-en. Possibilité de rencontres avec l'amour. Dans l'ensemble, tout est on ne peut mieux.

Balance: (23 septembre au 22 octobre)

Méfiez-vous de certains amis qui veulent profiter de vous. Semaine de réflexion, un peu plus de sérieux ne ferait pas tort. Plan sentimental, vous êtes dur à vivre. Divertissez-vous.

Scorpion: (23 octobre au 22 novembre)

Petites chances aux jeux de hasard. Vous êtes plein de dynamisme et moins réservé. Vous avez le goût de justice, de passion et d'aventure. Les finances se rétabliront. Tout aura de l'importance pour vous.

Sagittaire: (23 novembre au 21 décembre)

Vous aurez du succès mais il ne vous montera pas à la tête. Vous vous laissez découvrir peu à peu. Possibilité de déplacement dû à une affaire de coeur. Allez de l'avant sans crainte.

Capricorne: (22 décembre au 20 janvier)

Semaine capitale pour les projets. Au travail, démontrez plus d'intérêts. Personne ne conteste vos qualités mais de grâce, ne les imposez pas. Rapports passionnants sur le plan amical. Tout est relativement facile, faites taire votre orgueil.

Verseau: (21 janvier au 19 février)

Prévenez le surmenage. Libérez-vous de vos tâches secondaires. Profitez du moment qui passe. Vous aurez tendance à être irritable. Côté sentimental, tout est calme mais sûr.

Poissons: (20 février au 20 mars)

N'aspirez pas à faire des conquêtes, soyez fidèle cela vaudra mieux. L'amitié vous apportera d'agréables compensations. Faites attention à vos dépenses. Ayez un peu plus le sens de l'humour.

Bélier: (21 mars au 20 avril)

Vous serez dépassé par les événements. Côté coeur, vous serez très possessif. Si vous êtes libre, ne cédez pas au coup de foudre. Au travail, la confiance règne et aucun ennui à redouter.

Taureau: (21 avril au 20 mai)

N'excitez pas la jalousie pour rien. Semaine intéressante au point de vue travail. Plusieurs situations agréables et sympathiques à venir. Changement de décisions en vue de certains projets.

Naissances

Mme Omer Therrien, St-Vallée, garçon: 2 kilos 950 gr.

Mme Mario Brûlé, Daveluyville, fille: 2 kilos 355 gr.

Mme Raymond Lambert, Princeville, garçon: 3 kilos 500 gr.

Mme Michel Nobel, Danville, garçon: 3 kilos 600 gr.

Mme Luc Bourrassa, Victoriaville, garçon: 3 kilos 310 gr.

Mme Jacques Morin, Arthabaska, fille: 3 kilos 420 gr.

Mme Clément Hébert, Daveluyville, fille: 3 kilos 090 gr.

Mme Luc Bernier, Princeville, garçon: 3 kilos 705 gr.

Mme Pierre Côté, St-Félix de Kingsey, garçon: 3 kilos 980 gr.

Mme Fernand Thibeault, Lemieux, fille: 3 kilos 610 gr.

Mme Jean-Pierre Lambert, Victoriaville, fille: 3 kilos 080 gr.

Mme Donald Roux, Kingsey Falls, garçon: 4 kilos 670 gr.

Mme Sylvain Dubois, Victoriaville, fille: 3 kilos 350 gr.

Mme Clément Roux, Tingwick, garçon: 4 kilos 190 gr.

Mme Unys Hamel, Victoriaville, fille: 3 kilos 425 gr.

Mme Pierre Roux, Tingwick, fille: 2 kilos 120 gr.

Mme Jean-Noël Pépin, Warwick, garçon: 3 kilos 780 gr.

Mme Gérard Ouimet, Parisville, garçon: 3 kilos 640 gr.

Mme Gilles Tanguay, Warwick, fille: 4 kilos 260 gr.

Mme Irénée Toupin, Arthabaska, fille: 3 kilos 750 gr.

Mme Jacques Allard, Asbestos, garçon: 1 kilos 760 gr.

Mme Pierre Chrétien, Wotton, fille: 3 kilos 390 gr.

Mme Adrien Côté, Arthabaska, garçon: 2 kilos 675 gr.

Mme Jean-Yves Lechasseur, Victoriaville, garçon: 3 kilos 160 gr.

Mme Réjean Deshaies, Aston Junction, fille: 3 kilos 215 gr.

Mme Denis Sarra-Bournet, Plessisville, garçon: 3 kilos 015 gr.

Mme Gilles Dupont, Kingsey Falls, garçon: 4 kilos 720 gr.

Mme Roger Martin, Asbestos, fille: 3 kilos 500 gr.

Mme Michel Pelchat, Daveluyville, fille: 3 kilos 255 gr.

Service anniversaire

Pour le repos de l'âme de

Thérèse Fortier

(Épouse de Donat Martineau)

Samedi le 4 octobre 1980 à 19:30 hres

à l'église de St-Pierre Baptiste

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

Des EVENEMENTS et des GENS

Cette semaine...

30 septembre - Le Mouvement Participation-Femmes recevra Mme Johanne Malenfant et Marcel Veilleux qui nous présenteront un film sur la chiropratie. La santé c'est important, c'est un rendez-vous à ne pas manquer.

30 septembre - Soirée d'accueil aux jeunes participants du projet Katimavik mardi le 30 septembre à la Salle des Chevaliers de Colomb de Lyster à 20:00 hres. Toute la population est cordialement invitée.

29 septembre - Cours de Bible populaire. Début dès lundi le 29 septembre donné par un professeur très compétent M. l'abbé P. Emile Dubois. Lieu: Sous-sol de l'église St-Calixte. Heure: Après la messe de 19.15h. Tous les lundis pour une période de 10 semaines. Bienvenue à tous.

30 septembre - Le Mouvement Participation-Femmes recevra Mme Johanne Malenfant et M. Marcel Veilleux, docteur en chiropratie. Un film sera présenté. La santé c'est important, un rendez-vous à ne pas manquer, au Centre d'Etudes 13 heures 30. La troupe de folklore recrute des nouveaux membres. Soyez des nôtres. Le Comité M.P.F.

La semaine prochaine...

5 octobre - Rallye familial organisé par le Club Optimiste d'Inverness, le dimanche 5 octobre prochain. Pour

couronner la journée, il y aura souper canadien et remise de trophées.

5 octobre - Rallye familial organisé par le Club Optimiste d'Inverness (Québec) Inc. le 5 octobre 1980. Suivi d'un souper canadien.

6 octobre - TEL-AIDE. Cours gratuit de formation à l'écoute. Soirée d'information: 6 octobre. Début des cours: 20 octobre. Inscription par téléphone à 758-7374.

A surveiller...

11 octobre - Il y aura à Lyster, récupération de carton, revue, journaux, verre de toutes les couleurs (enlever les couvercles de métal), guenilles. Veuillez préparer vos paquets pour 9 hres le matin, bien en vue. Pour informations: Irène Germain 389-5969 ou Dolorès Beaulieu 389-5588. Merci de votre collaboration.

14 octobre - Assemblée régulière du Cercle des Filles d'Isabelle de Plessisville, aura lieu le 14 octobre 1980 au Centre d'Etudes à 8 heures. Faites-vous un devoir d'y assister.

26 octobre - Les dames de L'AFEAS de Ste-Sophie, sont à l'organisation d'un souper canadien qui aura lieu le 26

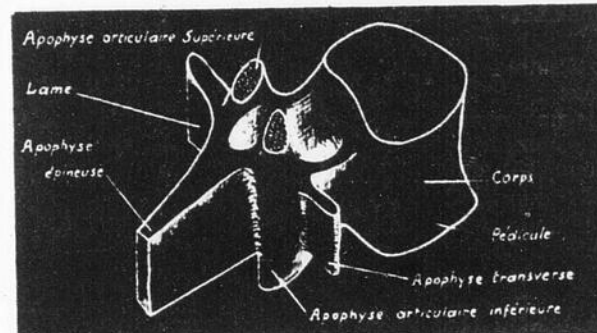
chronique CHIROPRAATIE

LA COLONNE VERTEBRALE STRUCTURE VITALE

Anatomie du rachis

La colonne vertébrale est une merveille de force et de souplesse. Elle peut supporter jusqu'à plusieurs centaines de livres et en même temps garder une flexibilité qui lui permet d'accomplir des mouvements dans toutes les directions imaginables. Cette habileté lui est rendue possible par la diversité des articulations et l'élasticité des tissus qui constituent son anatomie. La colonne est composée de 24 segments mobiles appelés *vertèbres* entre lesquelles un coussinet, le disque, est interposé pour servir de ligament qui les rattache d'une part, mais aussi d'amortisseur qui leur permet d'absorber les coups auxquels elles sont exposées.

Sur le plan vertical, la juxtaposition des vertèbres donne à l'intérieur de la colonne l'aspect d'un tube qu'on appelle *le canal rachidien*. Ce canal a pour fonction d'encaver et de protéger la moelle épinière qui s'y prolonge à partir de la base du cerveau jusqu'au sacrum. La moelle épinière est le cordon nerveux central de l'organisme; elle émet, par paires, entre chaque vertèbres des faisceaux de nerfs qui se ramifient à l'infini pour aller rejoindre tous les organes, tissus et cellules.



Identification des parties d'une vertèbre.

Le rôle du système nerveux central

Ces faits anatomiques prouvent qu'il existe une relation physiologique très étroite entre le cerveau et les différents organes, relation essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. Toutes les cellules du corps, en effet, sont en contact permanent avec le cerveau par le moyen du circuit neuro-électrique établi par le système nerveux. Et lorsqu'il y a obstruction quelque part sur ce circuit par le déplacement des vertèbres, il y a automatiquement diminution ou arrêt de l'influx nerveux sur son parcours. Cela cause des dérangements dans la fonction des tissus à la périphérie, désordre qui se traduit par la maladie.

Le système nerveux joue donc un rôle vital et direct de coordination entre les cellules et les organes; et la colonne vertébrale elle-même, lorsqu'elle est atteinte de subluxations devient une cause immédiate de troubles multiples et divers. Il y a, pour cela, nécessité de faire examiner périodiquement sa colonne surtout en cas de maladie. Un organe qui souffre d'hypo, ou d'hyperactivité à cause d'une mauvaise transmission d'influx nerveux ne sera jamais guéri sans que soit normalisé le courant neuro-physiologique qui le fait agir. C'est le but du traitement chiropratique.



Le système nerveux central coordonne la fonction des organes.

octobre 1980, au sous-sol de l'église de Ste-Sophie à partir de 5h30, suivi d'une soirée récréative au profit de l'église. Cordiale invitation à toute la région!

Parlez-en tout haut...

Club de l'Age d'Or - Les membres qui désirent travailler en étroite collaboration avec le Bureau de Direction, en faisant partie de divers comités, sont priés de donner leur nom, le plus tôt possible au numéro 362-7190 ou 362-7014.

Le Mouvement Participation-Femmes accueillera Francine Carignan. Sujet: Conception de la santé. Donc rendez-vous 13 heures 30, Centre d'Etudes, prix de présence, monitrice pour vos enfants de 2 ans et plus.

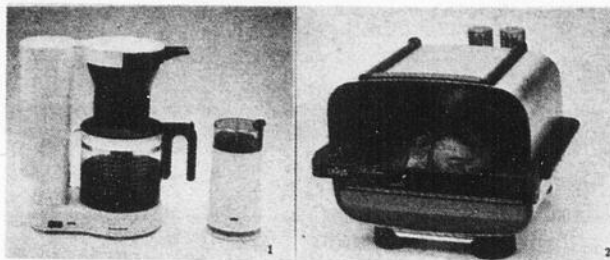
Veuillez noter qu'à partir du mois d'octobre, les assemblées mensuelles du **Mouvement des Femmes Chrétiennes de St-Calixte** auront lieu à tous les 4e mardis de chaque mois.

Le Service de l'Education aux Adultes de Plessisville informe la population de l'horaire du bureau pour la période estivale. Du 30 juin au 22 août, de 8h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h15.

Veuillez prendre note que le **Comptoir de la St-Vincent de Paul** situé au sous-sol du Centre d'Etudes de Plessisville est ouvert à tous les vendredis soirs de 7h. à 9h. Bienvenue à tous.

LE MAGASIN CHEZ QUI LES GENS...
VIENNENT DE PARTOUT

2^o ANNIVERSAIRE **VENTE** 2^o ANNIVERSAIRE
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
2 - 3 - 4 OCTOBRE

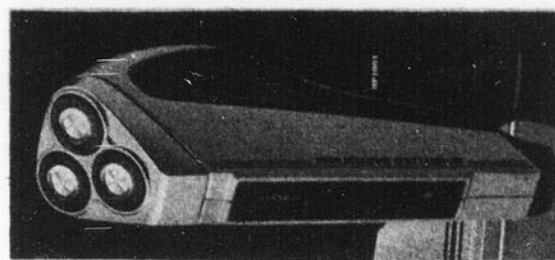


1 Modèle KF 35
Code Braun
Prix régulier: 74.95
Prix

Mr. Rasoir
69.95

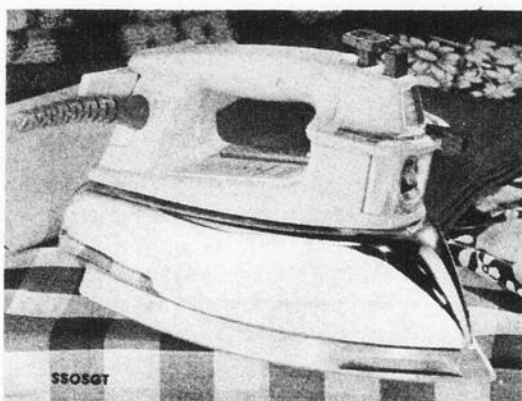
2 Modèle CV 300
Code Braun
Prix régulier 329.95
Prix

Mr. Rasoir
299.95



Modèle HP 1601
Code Phillip
Prix régulier 89.95
Prix

Mr. Rasoir
79.95



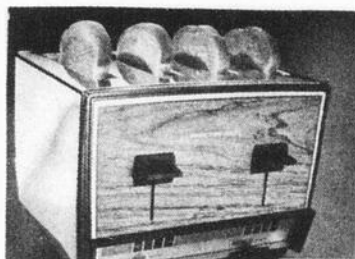
Modèle SSOS-TA
Code Sunbeam
Prix régulier 53.98
Prix

Mr. Rasoir
49.98



Modèle HP 2122
Code Phillip
Prix régulier 64.95
Prix

Mr. Rasoir
60.95



Modèle TO62N
Code Proctor
Prix régulier 49.98
Prix

Mr. Rasoir
46.98



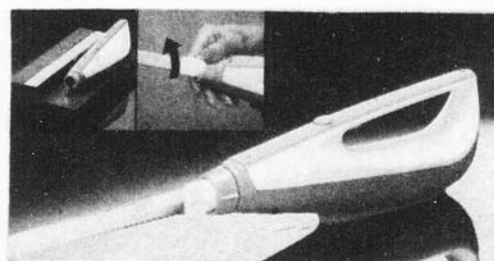
Modèle 8-235
Code Seb
Prix régulier 137.95
Prix

Mr. Rasoir
124.95



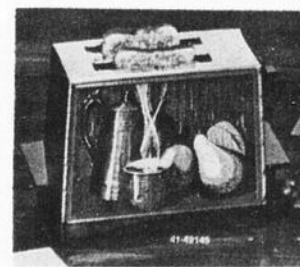
Modèle F80
Code Payeur
Prix régulier 74.95
Prix

Mr. Rasoir
68.95



Modèle KB5229
Code Phillip
Prix régulier 44.95
Prix

Mr. Rasoir
41.95



Modèle 41-49145
Code T. Master
Prix régulier 43.95
Prix

Mr. Rasoir
39.95

C'est un
rendez-vous

POP CORN ET CAFE SERVIS GRATUITEMENT
A TOUS NOS VISITEURS



CHARGEX
MASTER CHARGE



SPECIAL
LIMITE
\$17.50

VOTRE
LAISSER-PASSER
POUR BIEN
CUISINER ET
BIEN SE RASER



1494 St-Louis
Plessisville 362-6231
Prop: Raymond Létourneau

C
E
T
E
V
O
U
S
A
V
E
Z
F
L
E
U
R
I
V
O
T
R
E
D
E
H
O
R
S

M
A
I
N
T
E
N
A
N
T
F
L
E
U
R
I
S
S
E
Z
V
O
T
R
E
I
N
T
E
R
I
E
U
R

Avis, Carrières & Professions

Une compagnie en pleine expansion recherche des hommes ou des femmes de 20 ans et plus sérieux (es) possédant une voiture ou non. Travail à temps plein ou partiel. Possibilité de salaire de \$20,000 et plus.

Informations, le soir du lundi au jeudi (Inclusivement) de 7 hres à 9 hres:

418-728-2783
Demandez Roland

Municipalité de Lyster

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le rôle d'évaluation est déposé au bureau de la Municipalité;

QUE tout intéressé peut en prendre connaissance;

QUE toute plainte concernant le rôle, accompagnée d'une copie ou d'un fac-similé du compte de taxes foncières municipales, doit être déposée avant le 1er mai 1981 au bureau du secrétaire de la section de révision, à l'adresse suivante:

Le Secrétaire
Bureau de révision de l'évaluation
foncière du Québec
800, Place d'Youville, 4e étage
Québec
G1R 3P4

DONNE à Lyster ce 19ème jour de septembre mil neuf cent quatre vingt.

Denise Fournier
Secrétaire-Trésorier

CORPORATION DE LA PAROISSE DE PLESSISVILLE

AVIS PUBLIC

La Corporation de la Paroisse de Plessisville demande des soumissions pour la cueillette et le transport des ordures ménagères dans toute la municipalité, pour env. 650 familles, 40 chalets et 40 industries et commerces, et pour une durée de 5 ans, à compter du 1er nov. 1980.

Ce service devra être fourni une fois la semaine et à un jour déterminé. L'entrepreneur devra fournir son No. de permis de transport de déchets et se conformer aux exigences du Service de Protection de l'Environnement. Il devra de plus porter une assurance responsabilité adéquate.

Toute soumission devra être présentée dans une enveloppe cachetée et porter la mention: **Soumission pour ordures ménagères.**

Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier, 1810, Av. St-Laurent, jusqu'à 4 h. p.m., le lundi, 6 octobre 1980, et seront ouvertes à la session régulière du Conseil, le même jour.

Les modalités de l'entente entre la Municipalité et l'adjudicataire seront précisées par contrat à intervenir entre les deux parties.

Le Conseil ne s'engage à accepter aucune des soumissions présentées.

Donné à Plessisville,
ce 24 sept. 1980.

Jacques Leclerc, secr.-trés.

Pour Plessisville et la région

1 Directeur de production avec expérience dans le domaine alimentaire.

1 Commis comptable avec connaissance de la comptabilité faite par ordinateur.

1 Agent d'assurance-vie. Clientèle établie. Salaire de base + %. Sec. V requis. Tests de qualification exigés.

1 Cuisinier de cuisine française.

1 Coiffeuse pour dames avec carte A.

1 Mécanicien de machinerie lourde.

1 Monteur de meubles.

1 Conducteur de presse à imprimer sur «Letter Press».

1 Contremaître à l'usine de concassage.

Pour quelques endroits au Québec

1 Technicien dans le textile.

Diplômé de l'Ecole de textile de St-Hyacinthe pour Trois-Rivières.

1 Technicien en alimentation avec cours ou expérience pour Magog.

1 Technicien en génie mécanique. DEC requis pour Rimouski.

1 Contremaître de travaux forestiers pour Ham Nord.

1 Contremaîtresse de couture pour Asbestos.

1 Outilleur ajusteur pour Granby.

1 Mécanicien de machine à coudre pour Granby.

1 Opérateur de centrale électrique pour Shefferville.

1 Mécanicien de machine fixe de 3e classe. Travail sur rotation pour Granby.

1 Agrandisseur de photographies pour St-Jérôme.

Toutes ces offres sont valables pour les hommes et les femmes.

A VENDRE

Petite ferme de 25 arpents, très bien bâtie avec petit lac et ruisseau. Située à 1 1/2 mille de Princeville sur chemin asphalté.

364-5853

Une coopérative québécoise d'assurance I.A.R.D., en pleine expansion, est à la recherche d'hommes sérieux pour occuper le poste suivant:

REPRESENTANT EN ASSURANCE INCENDIE-ACCIDENTS- RISQUES DIVERS

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Grande maturité et aptitude marquée pour la vente.
- Détenir un diplôme d'études collégiales en administration - option assurance de préférence. OU
- Une expérience pertinente d'au minimum 5 ans.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

A discuter lors de l'entrevue.

Si l'action mutualiste vous intéresse,
faite parvenir votre curriculum vitae à:
**SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE
CONTRE L'INCENDIE
DES CTES DE LOTBINIÈRE ET MEGANTIC
St-Pierre Baptiste
GOP 1K0**

A/S Florent Lessard

Offre d'emploi

SECRÉTAIRE-TRESORIER

On recherche une personne à temps plein ou partiel pour la Municipalité d'Halifax Sud de St-Ferdinand.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à la séance du conseil du 1er octobre 1980 à 20h.30 au poste à incendie de St-Ferdinand.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec:

M. Laurent Pinette

Secrétaire actuel

428-3306 ou 453-2638

ou **M. le Maire**

M. Bernard Simoneau

428-3254

BUANDERIE PAUL-MAURICE INC.

Avis est, par les présentes donné que la Compagnie «Buanderie Paul-Maurice Inc.», ayant son siège social à Plessisville, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Plessisville, le 29 août 1980.

Benoit Chartier, notaire
Le notaire de la compagnie

LAVAGE MAURICE COTE



LAVAGE GENERAL 362-2305

Représentant demandé dans votre région pour vente de calendriers, articles publicitaires et cadeaux exclusifs.

(Publicité Commerciale)



Lucien Lévesque Inc.
9960 des Récollets
Montréal Nord, H1H 4E5
Tél: 514-323-0581

- Expérience de la vente requise
 - Territoire permanent attribué
 - Avantages sociaux, etc...
- Maison établie depuis 25 ans

VILLE DE PLESSISVILLE

AVIS

Equipements - Aqueducs

Le département de l'aqueduc va procéder à des travaux sur le réseau de distribution d'eau (nettoyage des bornes-fontaines) durant la semaine du 29 septembre au 3 octobre.

S'il y a de la rouille dans vos robinets, laissez couler l'eau pour qu'elle redevienne cristalline.

Merci.

ALAIN CHARTRE, t.d.
Directeur des équipements en eau.

AVIS

Veuillez prendre note qu'à compter du 22 septembre, le bureau des docteurs

**JEAN-MARIE BOLDUC ET
JEAN-CLAUDE CANTIN**
(Pédiatres)

sera situé au

**557 BOUL. BOIS-FRANCS SUD
A ARTHABASKA**

**TEL: 758-1277 ou au nouveau
numéro 357-2259**

Veux-tu éviter le jugement dernier?

Qui aujourd'hui n'a pas entendu parler du jour du jugement de Dieu? Petits et grands, jeunes et vieux savent que Dieu a fixé un jour où il jugera le monde avec justice; pourtant très peu savent que le jugement peut être évité.

La Bible affirme que certaines personnes auront le privilège d'être exemptées du jugement. Voici trois versets qui nous démontrent clairement ce fait: 1) «Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est point jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.» (Jean 3:17-18). 2) Jésus dit: «En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, à la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie.» (Jean 5:24). 3) Paul dans son épître aux Romains écrit: «Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ.» (Rom. 8:1). Comme tu peux le constater, tous ne seront pas jugés.

Aimerais-tu éviter le jugement dernier? Voici la seule condition à remplir. Dans les trois versets mentionnés, Dieu exige que tu crois en Jésus-Christ, c'est-à-dire que tu mettes ta pleine confiance dans la mort que le Seigneur Jésus-Christ a subi sur la croix du Calvaire pour les péchés. La Bible affirme avec une clarté indéniable que le Fils de Dieu a porté le jugement des péchés en son corps sur la croix (Héb. 9:28; 1 Pi 2:24). En portant le jugement des péchés, Jésus-Christ, est devenu le substitut de tous ceux qui croient en lui et c'est pour cela que la Bible peut dire que «celui qui croit au Fils n'est point jugé.» Comment Dieu qui est juste pourrait-il

demander aux croyants de payer pour une dette qui a déjà été payée par Jésus-Christ?

Approprie-toi donc cette belle promesse de la Parole de Dieu par la foi; pourquoi laisserais-tu passer cette grâce qui t'est offerte pour te retrouver seul devant Dieu au jour du jugement dernier avec ta multitude de péchés et être condamné éternellement? «Celui (Jésus) qui n'a point connu le péché, il (Dieu) l'a fait devenir péché pour nous (les croyants) afin que nous devenions en lui justice de Dieu.» (II Cor 5:21).

Daniel Bernier
Eglise Baptiste
Évangélique
1825 St-Louis,
Plessisville.

Protéger les rives,
c'est conserver
la vie du cours d'eau...



ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU

Dieu parmi les hommes Seigneur, es-tu là?

(Resp. Jos. Michaud)

Avec des «si» on peut tout faire. Avec la Foi, on peut mettre l'Amour partout et bien plus encore. Le chemin du croyant n'est pas un chemin de facilité, avec raison. Dieu nous a donné son Esprit sans peur et sans reproche, de force et de solidité. Appuyons-nous sur lui sans crainte, avec confiance. Sûr qu'il nous est donné pour nous aider à passer à travers toutes nos difficultés.

Notre salut ne vient pas de ce que nous sommes et faisons. Il nous est donné gratuitement par Dieu. Répondons à l'Amour Divin par l'Amour, faisons-le avec tout notre être. Que notre réponse Amoureuse soit une réponse faite dans le détachement, l'esprit de pauvreté et le service.

Seigneur, augmente ma Foi

Comme les premiers Apôtres, il est utile, important pour nous de trouver du temps pour prier, pour entrer en contact avec le Seigneur, pour lui demander d'augmenter en nous la Foi. Notre Foi, sans cesse mise à l'épreuve. Sans la prière, elle peut faiblir, voir même disparaître, de là l'importance de nous remettre constam-

ment sous la garde, le souffle puissant de l'Esprit du Christ Ressuscité.

Dans l'Action de Grâce, reconnaissons que nous sommes des serviteurs inutiles, que tout nous vient de Dieu. Seigneur, tu n'avais pas besoin de l'homme, si tu l'as créé, c'est en laissant déborder ton Amour.

Un choix à faire

Puisse notre décision

être solide et durable, dans le calme et la réflexion, décidons une bonne fois de prendre racine au cœur de nous-même, ensemencions notre terre intérieure avec la graine de la Foi, ne ménageons pas l'eau de la Parole de Dieu, communions à son Sacrement d'Amour avec assurance et la récolte sera tel que Dieu la veut et cela pour notre plus grand bien.

Bonne semaine à tous.

PRIERE AU ST-ESPRIT

St-Esprit qui m'éclaircis tout, qui illumine tout les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui dans tous les instants de ma vie es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

M.G.

PRIERE A MARIE

O Marie ma Mère, Mon avocate. Je me réfugie à vos pieds. Je me jette entre vos bras. J'ai une grâce à vous demander. Vous la connaissez déjà. Je vous supplie ne me rejetez pas. Si mes péchés vous éloignent, du moins que la confiance que j'ai en vous, vous touche et vous porte à m'exaucer. On a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vous ait abandonné. N'y aurait-il que moi qui ne ressentirais pas vos bienfaits. O Marie, montrez que vous êtes ma Mère, obtenez-moi, ma demande. Je vous en supplie par les douleurs que vous avez endurées au pied de la Croix, les larmes qui coulèrent de vos yeux. O Mère des douleurs venez à mon aide et je ne cesserai de redire Gloire d'Amour à Marie. Amen. C.B.

«BONNE NOUVELLE»

LES BROCHURES D'HIVER SONT ARRIVÉES

«Le Soleil vous attend»

Partez vers la Floride pour aussi peu que \$159.



ACAPULCO	\$509 min.
LA JAMAÏQUE	\$429 min.
LA FLORIDE	\$319 min.
FREEPORT	\$339 min.
HAWAII	\$959 min.
CROISIÈRES	\$799 min.
LA BARBADE	\$499 min.
NASSAU	\$359 min.
LE PORTUGAL	\$699 min.
PUERTO RICO	\$449 min.
ORLANDO	\$289 min.
PUERTO VALLARTA	\$489 min.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS DIRIGER VERS TOUTES LES DESTINATIONS
VACANCES OFFERTES DANS LA NOUVELLE
BROCHURE DU CLUB MEDITERRANÉE.
DEMANDEZ-LA AUJOURD'HUI!

**GRAND SPECIAL «AGE D'OR»
FLORIDE \$879.00**

2 semaines

COMPREND: TRANSPORT
AÉRIEN - HÉBERGEMENT -
COCKTAIL - VISITES DU
MONDE DE WALT DISNEY -
SEAQUARIUM - ETC... - ETC...
ACTIVITÉS ET PLUSIEURS
REPAS



AGENCE DE

Voyages Populaire inc.

★★★★★

1697 St-Louis,
Plessisville, Qué.
G6L 2N2

MARTHE V. GOULET



Un
vêtement
qui dit
tout

AU COIN DE VOTRE HABIT

Plessisville

1578 St-Louis

362-6111

St-Jovier

555 Provencher

365-4336



Cartes professionnelles

ASSURANCES

MAURICE HOULE

Assurances générales
commerciales et résidentielles

REP.:

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
VIE, FEU, VOL, AUTOS, ETC.

Du lundi au vendredi de 9h. a.m. à 1 h. p.m.
Tous les soirs

1244, St-Calixte - Tél.: 362-2177 - Plessisville



LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE

CONTRE L'INCENDIE

des comtés de Lotbinière et Mégantic
(St-Pierre Baptiste)

ASSURANCES: Tél.: (418) 453-2638

FEU
FOUDRE
VENT
COLLISION

MAISON PRIVÉE
RISQUE DE FERME
RESPONSABILITÉ
ANIMAUX

FLORENT LESSARD, gérant 453-2638

AVOCATS

Moisan Bellavance Aubert Lemelin

Labbe Poirier

AVOCATS ET PROCUREURS

1457, St-Edouard - Plessisville - 362-7929, 3219, 3210

HEURES DE BUREAU

Lundi au vendredi: de 9:00 heures a.m. à 5:00 heures p.m.
Jeudi soir: de 7:30 heures p.m. à 9:00 heures p.m.
Autres soirs: sur rendez-vous
ARTHABASKA: tous les jours, 9h. a.m. à 5h. p.m. 357-8266



LES CONSULTANTS SBCS INC.

ADRIEN CORRIVEAU, Ing.

INGÉNIEUR-CONSEIL

1457, AVENUE ST-EDOUARD
PLESSISVILLE G6L 2K4

(819) 362-7903

MUNICIPAL

Genie municipal - Administration
Traitement et épuración des eaux
Urbanisme et aménagement

BATIMENTS

Publics, industriels, commerciaux
Fondations - Aménagements extérieurs

DIVERS

Routes et transport
Drainage et fondations
Fosses septiques et champs d'épuration
Gérance de projets et expertises
Conservation d'énergie

Les avocats

Baril, Belisle, Lasseonde, Roy & Neault

Me Jean-Marc Neault D.E.C., LL.L.

Me Jean Lasseonde D.E.C., LL.L.

Heures de bureau:

Lundi au vendredi: 9:00 à 4:30 heures
Vendredi soir: 19:30 à 21:00 heures
Autre soir sur rendez-vous seulement

67, rue Girouard 1628, rue St-Louis
Arthabaska, Qué. Plessisville, Qué.

G6P 5T3

TEL: 357-9216

TEL: 362-3201

CHIROPATICIENS

PAUL ALLY

CHIROPATICIEN

HEURES DES VISITES

Ouverture de notre bureau
le JEUDI seulement, de 2 à 9 heures p.m.

1508 St-Louis,

PLESSISVILLE,

Tél. 362-7894

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr. Jacques Fortier

CHIRURGIEN - DENTISTE

1457 Avenue St-Edouard (Edifice Pelletier)

Appt 2 Plessisville P.Q.

Heures de bureau: Jour: Lundi au vendredi, de 8:30 à 5:00h.

362-6553

MEDECINS

Dr. GABRIEL GIGUERE

SPECIALISTE EN CHIRURGIE GENERALE

Certifié du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province
de Québec et du Collège Royal du Canada.

BUREAU SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

LUNDI après-midi et LUNDI soir

MARDI après-midi et JEUDI après-midi

VENDREDI après-midi et VENDREDI soir.

1565 Avenue St-Edouard - Tél.: 362-7777 - Plessisville, P.Q.

Dr. BERTHOLD HARVEY

Médecine Générale - Obstétrique

198 Notre-Dame Est Victoriaville

(A côté du magasin Langlois Fourrures)

Mardi soir - Jeudi soir - Vendredi soir: 7.00h. à 10.00h.
Mercredi matin - Jeudi matin: 9.00h. à 12.00h.
Jeudi après-midi - Vendredi après-midi: 2.00h. à 5.00h.
Pour rendez-vous

Tél: 758-3165

Dr. Anne Bruneau, M.D.

Médecine générale

1628 St-Louis, apt. 3 Plessisville

Heures de bureau:

Lundi au vendredi de: 9.00 - 12.00 hres 13.30 - 17.00 hres

En soirée: Lundi et jeudi: 19 - 21.00

Téléphone: Bureau: 362-8112
Résidence: 362-8172

ARPENTEUR-GEOMETRE

Tél. 362-3633, Plessisville

Michel BENJAMIN

ARPENTEUR - GEOMETRE

Cessionnaire du greffe de Jean-Marie LAIR, a.g.

1945, avenue Painchaud - C.P. 40 - Plessisville

OPTOMETRISTES

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES

Dr. Jean-Denis Mauger, o.d.

OPTOMETRISTE

1457, Avenue St-Edouard

Tél. 362-2188

PLESSISVILLE

EXAMEN DE LA VUE

VERRES DE CONTACT

Dr. Yvon Bédard, o.d.

OPTOMETRISTE

1484 Ave. St-Louis

Tél. 362-3939

PLESSISVILLE

VETERINAIRES

TEL.: 362-2728 - 389-5551

Clinique Vétérinaire Bélanger Boutin et Associés

Docteur

JOSEPH BELANGER

Docteur

RENALD BRETON

Médecins vétérinaires

2264, RUE COOP, PLESSISVILLE, P.Q.

362-2621

CLINIQUE VETERINAIRE DE PLESSISVILLE

Docteur

Jacques Baron

MEDECIN - VETERINAIRE

1820 ST-CALIXTE

PLESSISVILLE

P.Q.

NOTAIRES

CHARTIER, CHARTIER & GAGNE

Notaires et Conseillers juridiques

Benoit Chartier, B.A., LL.L. Pierre Chartier, B.A., LL.L.

Jean Gagné, D.E.C., LL.L., D.D.N.

Concessionnaires
des greffes
des notaires

L.R. GUILBAULT (1900-1933)
C.E. GOSSELIN (1894-1945)
CHS-EUG. GOSSELIN (1933-1954)

1578, Ave St-Edouard - Plessisville, P.Q. - 362-3224

TETREAU & LAUZON

NOTAIRES,

CONSEILLERS JURIDIQUES

Tél.: (819) 362-7314

Me Jean Tétreau,
B.A., LL.L.

Me Yves Lauzon,
DEC., LL.L., D.D.N.

BUREAU A: Inverness, St-Jacques de Leeds,
St-Ferdinand, St-Pierre de Broughton

COMPTABLES

Guillemette, Longchamps

et Associés

COMPTABLES AGREES

Phil GUILMETTE, C.A.
Clermont LONGCHAMPS, C.A.

2284, rue Coop
Plessisville
G6L 1X2

Tél.: 362-2837

Tél. (418) 335-7511

THEBERGE, DAIGLE GRONDIN & HOUE C.A.

COMPTABLES AGREES

Goétan Théberge, C.A., Fernand C. Daigle, C.A.

Rénoald Grondin, C.A. Gilles Houde, C.A.

257, Notre-Dame Sud

THETFORD MINES

Roy, Desrochers, Dumont & Pellerin

Comptables Agréés

4 rue de l'Exposition

Tél. 758-1544

VICTORIAVILLE

Jean Roy, syndic, c.a.

René Desrochers, c.a.

Donald Dumont, c.a.

René Pellerin, c.a.

TARDIF, LAFONTAINE, CHARLAND & ASSOCIES

COMPTABLES AGREES

GASTON TARDIF, C.A.

MARC LAFONTAINE, C.A.

JACQUES CHARLAND, C.A.

63, RUE GIROUARD ARTHABASKA, TEL.: 357-9222

Culturel

«Le Théâtre» C'est bien parti!

Les ateliers de théâtres pour adultes se donnent définitivement le mardi soir à 19.30 hres.

Peu importe le métier ou la profession, il y a encore de la place pour ceux qui veulent découvrir davantage le théâtre. Sans pour cela être obligé de «jouer» sur scène.

Nous vous invitons à venir voir ce qui se passe, le mardi soir à 19.30h. à la polyvalente, local 109.

C'est un «rendez-vous gratuit».



Faire peau neuve

Notre nombreuse assistance a su apprécié les conseils de Mme Roselyne Martin concernant la fine lingerie. Les nouveautés dans les modèles et les tissus qui facilitent l'entretien de ces articles. Les sous-vêtements de base devraient toujours être essayés au magasin et supervisés par une personne compétente, qui saura vous ajuster le bon vêtement. Un vêtement de base qui va mettre notre corps en valeur est de première importance, si l'on veut réellement améliorer notre silhouette. Il faut s'accepter et accepter les vêtements qui nous conviennent.

Si vous voulez être bien dans votre peau comme le dit si bien Mme Roselyne Martin, n'hésitez pas à consulter une personne compétente. Merci à Mme Martin pour ses deux magnifiques prix de présence.

Les activités surprises fonctionnent très bien, si vous avez des idées n'hésitez pas à contacter une responsable. Une monitrice s'occupe de vos enfants de 2 ans et plus.

La semaine prochaine, mardi, 13 heures 30, Centre d'Etudes, Mme Johanne Malenfant et M. Marcel Veilleux, docteur en chiropratie, seront des nôtres, un film sera présenté.

Cordiale bienvenue.

Solange Gagnon
Publiciste

Récital - Récital -

Eh oui, tel qu'annoncé au cours du mois de mai dernier, le Chœur de la Bonne Humeur qui regroupe près de quarante-cinq (45) membres prépare fébrilement son récital pour les 15 et 16 novembre prochains à l'auditorium de la Polyvalente La Samare de Plessisville.

Comme toujours le directeur Marcel Caron et les membres ne ménagent rien

pour offrir un spectacle de qualité qui saura détendre et amuser jeunes et grands.

Qu'on se le dise et qu'on retienne sa soirée pour le 15 ou le 16 novembre.

Dès que les billets seront en vente, vous pourrez vous en procurer auprès des membres. Des informations suivront.

Juliette & Laurent
Therrien, SEC.

Suivre les règlements de la circulation

«Par ordre du chef de police de Plessisville, les convois funèbres, escortés ou non, devront suivre les règlements de la circulation.»

Que ce soient pour un feu de signalisation, un «arrêt»

au coin d'une rue, ou toutes autres indicatrices similaires du code de la route, la population est invitée à suivre les règlements de la circulation, avant qu'un accident mortel ne se produise.

le MEER

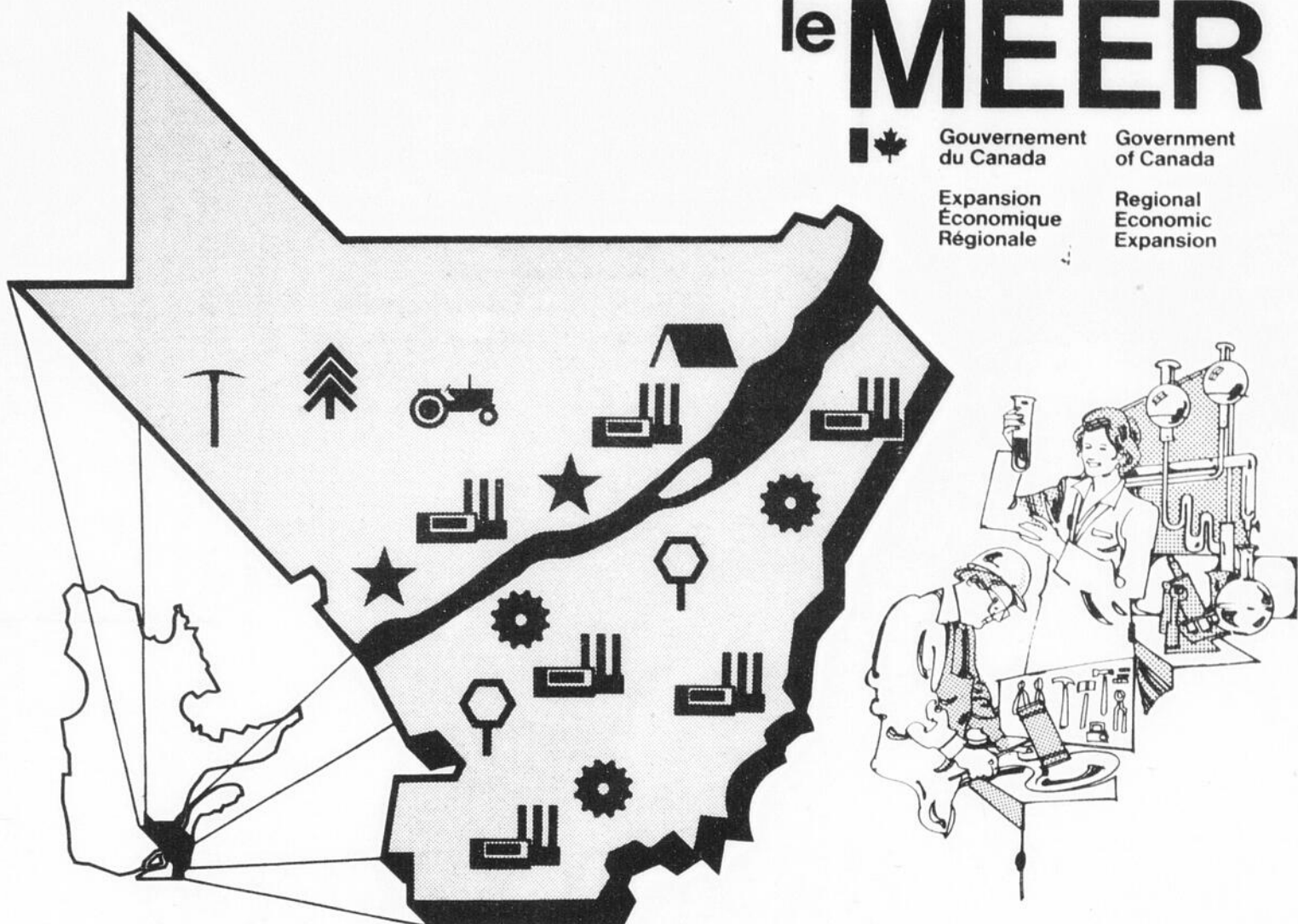


Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion



Au service de la région

De concert avec les autorités locales et le gouvernement du Québec, le MEER a déjà consacré depuis 1969 près de \$500 millions au développement du Centre du Québec et entend ainsi demeurer un partenaire actif et attentif aux besoins de la région. Le MEER a été heureux de contribuer entre autres:

à l'établissement, à l'agrandissement et à la modernisation d'industries manufacturières diverses **\$212,1 millions**

à l'aménagement urbain et au développement social ainsi qu'aux infrastructures routières et autres **\$158,4 millions**

à l'amélioration du domaine des transports, particulièrement en ce qui concerne le réseau routier régional **\$68,5 millions**

à la mise en place d'infrastructures d'accueil dans les parcs industriels: aqueducs, pavage de rues, éclairage, etc. **\$19,1 millions**

à l'aménagement de parcs provinciaux, à l'amélioration de bases de plein air et de camps de vacances ainsi qu'à la mise en place de diverses infrastructures d'accueil **\$12,5 millions**

à la construction de voies d'accès en forêt et à la réalisation de programmes de reboisement et de sylviculture **\$11,1 millions**

à la mise en valeur des richesses minières par la construction de routes d'accès aux mines **\$2,8 millions**

à la restructuration de terres agricoles, à l'accroissement de la production, à la modernisation d'usines de transformation et au développement de coopératives agricoles **\$2,6 millions**

QUÉBEC
Immeuble Claridge
220, av. Grande Allée est
Bureau 820
Québec, Québec
G1R 2J1
(418) 694-4670

Canada

INVITATION TOUTE SPECIALE pour le lancement de sa collection d'automne-hiver

Le propriétaire, Yvan Dubois, et son personnel sont heureux d'offrir pour

4 JOURS SEULEMENT

un escompte de

15%

sur tout achat commençant le 1er octobre 1980 et se terminant le 4 octobre 1980

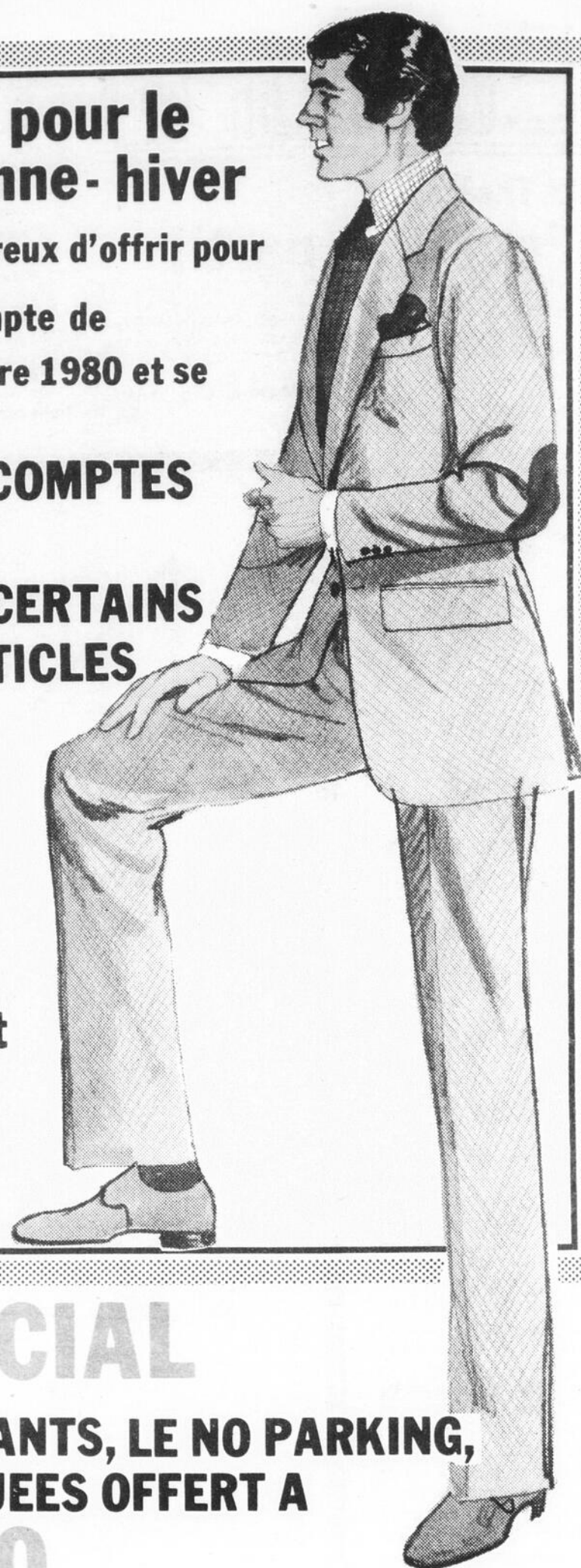
DANS TOUS LES DEPARTEMENTS, DES ESCOMPTES

**ALLANT
JUSQU'A**

40%

**SUR CERTAINS
ARTICLES**

Pour votre future garde-robe, venez
choisir soit: Votre habit ou sport jacket
Imperméable ou paletot
Pantalons de toilette ou sport
Cuir
Jacket demi-saison et d'hiver
Gilets de toutes qualités



GRAND SPECIAL

**LE PANTALON POUR LES ETUDIANTS, LE NO PARKING,
4 POCHES APPLIQUEES OFFERT A**

\$14.50

2 PAIRES POUR \$25.00

Un prix de \$25.00 sera tiré
au sort samedi le 4 octobre à 4 hres

J. O. Dubois

1582 Ave. St-Louis Plessisville 362-2717